

# **Parcours nocturnes**

## **Étude sociologique sur l'ambiance et les usages nocturnes mail d'Empalot et cité Bordelongue (Toulouse)**

**FIORI Sandra  
HOUEMONT Karine  
LEROUX Martine**

avec la participation de  
**BARDYN Jean-Luc  
BRETA Jérémy  
FIGEAC Julien**

**Juillet 2004**

**Cresson – Centre de recherche sur l'espace sonore et l'environnement urbain  
UMR 1563 / Ministère de la culture / Ecole d'Architecture de Grenoble  
60 avenue de Constantine – 38036 Grenoble cedex 2**

Marché Ville de Toulouse du 26 février 2004

## Résumé

Cette étude constitue le volet sociologique d'une commande de la ville de Toulouse portant sur la mise en lumière de deux espaces urbains, la cité Bordelongue et le mail du grand ensemble d'Empalot, qui tous deux appartiennent à des quartiers d'habitat social en Grand Projet de Ville.

Son objectif est, à partir du recueil et de l'analyse des perceptions et usages nocturnes propres aux lieux, d'établir pour chaque site une série de propositions amenées à fonder ou enrichir le projet de mise en lumière. Elle fait pour cela appel à plusieurs méthodes d'enquête in-situ : observations, entretiens et parcours commentés réalisés avec des habitants et représentants de la maîtrise d'ouvrage à la fin de l'hiver et au printemps 2004.

Le diagnostic sensible nocturne qui en résulte s'articule autour de trois points : la perception exprimée en termes de quantité d'éclairage, de besoins fonctionnels et de sentiment de sécurité ; l'identification de configurations spatiales et visuelles croisant points de vue, cheminements et effets liés à l'éclairage, et enfin la description des usages et représentations. Pour chaque site, la hiérarchisation des espaces et l'accompagnement nocturne des pratiques quotidiennes sont alors proposés comme trame d'intervention pour le projet. Cette trame s'attache notamment à définir une modulation des qualités d'ambiance en fonction du caractère plus ou moins public de chaque espace.

# Sommaire

## Présentation de l'étude

Introduction.....	5
<b>Méthodes et déroulement de l'enquête .....</b>	<b>7</b>
Méthodes d'enquête .....	7
Déroulement de l'enquête.....	8
Corpus et présentation des résultats.....	10

## Quartier et mail d'Empalot

<b>1. Problématique de la mise en lumière du mail .....</b>	<b>12</b>
2.1 Contexte de l'étude.....	12
2.2 Usages et perception du quartier .....	14
<b>2. Synthèse des entretiens .....</b>	<b>23</b>
2.1 Une perception nocturne du mail globalement négative.....	23
2.2 Une perception du mail différenciée selon les espaces.....	26
2.3 Des pôles d'usage dans l'ombre.....	29
2.4 Une perception des contrastes lumineux du quartier.....	32
2.5 «C'était un beau quartier avant» .....	33
<b>3. Accompagner les usages du mail la nuit.....</b>	<b>37</b>
3.1 Du diagnostic aux propositions .....	37
3.2 Hiérarchiser les cheminements .....	39
3.3 Renforcer les pôles d'usages actuels et futurs .....	41

## Cité Bordelongue

<b>1. Problématique du réaménagement de la cité.....</b>	<b>45</b>
1.1 Contexte de l'étude.....	45
1.2 Perception de la cité et choix du parcours.....	46
<b>2. Synthèse des entretiens .....</b>	<b>51</b>
2.1 Discontinuité à l'échelle du piéton .....	51
2.2 Sentiment d'abandon.....	54
<b>3. Une enquête qui conforte le projet de mise en lumière.....</b>	<b>56</b>
3.1 Renforcer l'éclairage et améliorer la qualité d'ambiance des espaces piétons.....	57
3.2 Conforter la mixité éclairage routier/piétonnier.....	57
<b>Table des matières .....</b>	<b>60</b>

## Annexes

- Récapitulatif des entretiens : mail d'Empalot
- Récapitulatif des entretiens : cité Bordelongue
- Avant-projet de mise en lumière du mail d'Empalot (Concepto)

## Fiches volantes

- Photographies aériennes : quartier d'Empalot et cité Bordelongue
- Quartier d'Empalot : vues de jour / vues de nuit
- Mail d'Empalot : "synthèse des entretiens"
- Cité Bordelongue : vues du parcours / "synthèse des entretiens"
- Planches diagnostic : mail d'Empalot / cité Bordelongue
- Planches propositions : mail d'Empalot / cité Bordelongue

# ***Présentation de l'étude***

## Introduction

Ce rapport constitue le volet sociologique d'une commande de la ville de Toulouse qui, dans le cadre de son Grand Projet de Ville (GPV)<sup>1</sup>, a souhaité mettre à l'étude l'éclairage de deux espaces urbains :

- la cité Bordelongue (200 logements sociaux), engagée dans un processus de résidentialisation menée par l'OPAC en lien avec la ville ;
- le mail d'Empalot, situé dans un quartier de grand ensemble essentiellement construit dans les années 1950 (plus de 1500 logements sociaux).

L'étude sociologique a reposé sur quatre objectifs :

- caractériser les usages nocturnes propres aux lieux en lien avec les caractéristiques de l'environnement sensible nocturne ;
- repérer et interpréter les pratiques et modes de fonctionnement nocturnes du lieu (atouts et dysfonctionnements) ;
- proposer des pistes d'action en termes de dispositifs d'aménagement et de transformation de l'environnement nocturne ;
- prendre part à la concertation avec les habitants et au processus de projet.

Les études de mise en lumière des deux sites ont été retenues parmi les projets lauréats de l'appel à projet intitulé "mise en lumière des quartiers", lancé par la DIV et EDF.

Au titre de cet appel à projet, l'originalité de la commande tient ici à la volonté d'associer une étude sociologique à la conception du projet d'éclairage. Sa finalité opérationnelle rendait de ce fait essentielle la collaboration avec l'ensemble des acteurs : habitants, membres du groupe de pilotage<sup>2</sup> et agence *Concepto* (Roger Narboni), en charge du projet et plus largement du plan lumière de Toulouse.

Sur Empalot, où l'étude a été réalisée préalablement à la conception de l'avant-projet, les résultats de l'analyse des perceptions et usages nocturnes ont ainsi donné lieu à plusieurs échanges et discussions intermédiaires et ont abouti à l'établissement d'un diagnostic et de propositions. Ces propositions viennent préciser et enrichir le programme initial et servent de trame de base au projet élaboré par *Concepto*<sup>3</sup>. Au démarrage des études et à leur issue ont également été organisées des réunions publiques avec des habitants et représentants d'associations de quartier<sup>4</sup>.

A Bordelongue, l'enquête a été réalisée après qu'un avant-projet ait été soumis à la Ville par *Concepto*. De ce fait, l'étude intervient plutôt ici comme un moyen d'accompagner ou valider les solutions projetées.

---

<sup>1</sup> "Le Grand Projet de Ville est un projet global de développement social et urbain qui vise à réinsérer plusieurs quartiers du Sud-Ouest toulousain dans l'agglomération (Mirail, Bagatelle-La farouette, Papus-Tabar, Bordelongue et Empalot). Il doit permettre la mise en œuvre d'opérations lourdes de requalification urbaine et également redonner une valeur économique à ces territoires au travers d'actions de revitalisation et de revalorisation sociale." Ville de Toulouse, *Grand projet de ville quartier Empalot*, document provisoire, mai 2003, p. 3.

<sup>2</sup> constitué de responsables des services éclairage public, urbanisme et développement social, de représentants des bailleurs, d'EDF et de l'ADEME.

<sup>3</sup> dossier reproduit en annexe : *Mise en lumière du mail d'Empalot*, Roger Narboni-Concepto, phase avant-projet, juin 2004.

<sup>4</sup> Présentation de l'étude sociologique et de la phase d'avant-projet le 8 avril 2004 ; présentation des résultats de l'enquête, des axes de proposition et de l'avant-projet le 28 juin 2004.

## **L'éclairage facteur de requalification**

Le quartier Empalot et la cité Bordelongue présentent chacun des spécificités, ne serait-ce que par leur différence de taille<sup>5</sup>. Schématiquement, ils ont cependant pour points communs d'être caractérisés par l'urbanisme des Trente Glorieuses et des grands ensembles, et d'en connaître les difficultés économiques et sociales - ils bénéficient depuis plus d'une dizaine d'années de nombreuses actions en matière de politique de la ville. Ces difficultés ont été renforcées suite à l'explosion de l'usine AZF en septembre 2001, qui, par les dégâts considérables causés sur les logements et l'ensemble des deux quartiers (fermeture durable de nombreux commerces...), a représenté un traumatisme pour leurs habitants.

En ce sens, les projets de mise en lumière à l'étude, même s'ils s'inscrivent dans la continuité de certaines opérations de réhabilitation ou de renouvellement urbain, visent pour la ville et l'OPAC à redonner une dynamique à ces quartiers. L'éclairage, qui doit être accompagné d'autres aménagements, y apparaît prioritaire pour revaloriser la perception et l'image des deux quartiers dans leur globalité, ainsi qu'améliorer le cadre de vie et favoriser le lien social.<sup>6</sup>

Le GPV met toutefois plus précisément en avant deux éléments<sup>7</sup> : d'une part la nécessité de travailler sur les liaisons internes et externes entre les sites et leur environnement urbain ; d'autre part la volonté de réduire le sentiment d'insécurité en évitant les seules logiques sécuritaires.

## **Des perceptions et usages nocturnes révélateurs des potentiels d'ambiance**

De ce point de vue, pour chacun des deux sites, il nous a semblé indispensable d'inscrire notre étude dans une approche d'ensemble des ambiances, en particulier afin de ne pas appréhender les lieux uniquement sous l'angle de leurs dysfonctionnements mais de dégager aussi leurs potentialités.

Dans cette perspective, nous avons émis trois hypothèses, selon lesquelles :

- l'identification, à partir des enquêtes, de lieux ou micro-lieux porteurs de potentiels d'usages pouvant servir de support à une hiérarchisation nocturne des ambiances par la lumière ;
- le repérage des logiques de cheminement et la description des perceptions associées au parcours pourrait permettre de concevoir des environnements lumineux en lien les uns par rapport aux autres. Cette hypothèse s'appuie en particulier sur les lois de la perception, en fonction desquelles un éclairage n'est jamais perçu en soi mais toujours par rapport à son environnement spatial et lumineux ;
- l'élargissement des critères de perception au-delà du seul niveau de lumière constituait un moyen supplémentaire de faire émerger la spécificité de chaque contexte et situation.

---

<sup>5</sup> Voir présentation plus détaillée dans chaque chapitre correspondant.

<sup>6</sup> Appel à projets « Mise en lumière des quartiers ». GPV de Toulouse, dossier « objet » - quartier Empalot et cité Bordelongue. Mairie de Toulouse, 31/03/03, p. 14.

<sup>7</sup> Idem.

## Méthodes et déroulement de l'enquête

### Méthodes d'enquête

Afin de recueillir et analyser les perceptions et usages nocturnes, sur chaque lieu nous avons conduit l'enquête selon plusieurs méthodes in-situ : observations et parcours commentés - longs et brefs -, menés auprès d'habitants et de représentants de la maîtrise d'ouvrage ou de ses partenaires.

Les observations, bien que plutôt centrées sur le repérage des usages propres à chaque quartier, ont aussi permis d'en éprouver les ambiances et perceptions ; elles sont de ce fait notamment à l'origine du choix des parcours. A l'inverse, les parcours commentés, bien qu'essentiellement destinés à recueillir des comptes-rendus de perception, nous ont aussi pour partie donné accès aux représentations et usages des interviewés. Le croisement des deux approches était donc moins destiné à additionner les résultats de chacune qu'à les réinterpréter en fonction des données recueillies tout au long de l'étude.

### Observations

Reposant sur une connaissance informelle des lieux et permettant une imprégnation plutôt qu'un simple repérage, les avantages de la méthode par observations sont doubles : d'une part, cette méthode accroît la proximité de l'enquêteur avec "son terrain" - sans en faire un habitant -, d'autre part, elle lui ouvre des pistes et des hypothèses auxquelles il n'aurait peut-être pas pensé a priori.

La phase d'observations *in situ*, menée en amont et au cours de l'enquête sociologique, avait ainsi pour objectif principal d'identifier les pratiques de chaque quartier et leurs modes de fonctionnement : activités, chemins empruntés, lieux de séjour, sociabilité, populations fréquentant les sites - en termes d'âge et de sexe notamment -, identification des rythmes de fréquentation quotidiens ou hebdomadaires. Elle a de la sorte permis d'établir une typologie des lieux et des formes de sociabilité nocturne.

Pour le quartier Empalot, nous avons été attentifs dans cette approche aux relations entre le mail et ses alentours résidentiels et commerciaux : continuité ou rupture, fréquentation ou évitement, animation ou vacuité, etc., selon les voies, l'emplacement des stations de bus, la proximité des écoles, de la maison de quartier ou d'autres lieux de réunion, et selon d'autres critères émergents à mesure. En outre, le recours à la voiture a permis de découvrir les sites, en particulier celui de Bordelongue, depuis les infrastructures qui les entourent et d'en saisir l'incidence sur l'image et le fonctionnement des quartiers.

La phase d'observations a également rendu possible la mise en regard des usages repérés avec les ambiances nocturnes existantes, afin de rapporter ces usages à un ensemble de lieux ou de parcours particuliers. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur notre propre description du site mais aussi sur la confrontation avec les diagnostics déjà réalisés : mesures d'éclairage, relevés sensibles. D'autres composantes sensibles, en particulier les bruits routier et/ou de voisinage, ont été pris en compte. A ce titre, nous avons mis en perspective les différents facteurs susceptibles d'engendrer un sentiment d'insécurité, sans chercher à établir et à évaluer des causes mais plutôt en dégagant un faisceau de conditions qui rendent possible des ambiances insécures – parmi lesquelles les ambiances lumineuses jouent un rôle certain. Cette première approche a favorisé l'identification des dysfonctionnements et des potentialités propres aux lieux, associant espace, usages et éclairage.

## Parcours commentés

Pour accéder à l'expression de la perception des ambiances, nous avons eu recours à la méthode dite des parcours commentés, méthode éprouvée au Cresson, qui évite, par rapport aux entretiens classiques, de survaloriser les représentations sociales au détriment du vécu et de la perception individuelle : son objectif est « d'obtenir des comptes rendus de perception en mouvement. Trois activités sont donc sollicitées simultanément : marcher, percevoir et décrire »<sup>8</sup>. Réaliser les entretiens en contexte permet en effet de placer l'interviewé en situation de perception concrète et de rapporter les résultats à un lieu ou une configuration spatiale et sensible précise<sup>9</sup>.

Nous avons initialement prévu deux types de parcours commenté : des parcours commentés longs et des entretiens cadrés sous forme de parcours commentés brefs.

### Parcours commentés longs

Il était prévu par le cahier des charges de réserver ce protocole aux représentants de la maîtrise d'ouvrage et aux partenaires locaux mais nous l'avons étendu aux habitants des deux quartiers. Ces parcours longs ont été menés selon un canevas peu directif, reposant sur une consigne simple du type « décrivez-moi ce que vous percevez à mesure du trajet ». Les trajets retenus résultent de la phase d'observations : pour le quartier Empalot, le parcours est centré sur le mail mais inclut nécessairement un accès ou une sortie, par exemple entre un équipement commercial et des pieds d'immeuble.

Les descriptions recueillies, enregistrées, destinées à caractériser finement l'environnement sensible nocturne (sources d'éclairage, espace et ambiances nocturnes, effets visuels et lumineux particuliers) et à établir des corrélations avec les usages observés, nous ont renseigné sur les ambiances traversées le long du parcours et sur leur succession : contraste, continuum, diversité des composantes des ambiances...

### Entretiens cadrés – parcours commentés brefs

Afin de multiplier les points de vue, il nous paraissait également intéressant de réaliser des entretiens cadrés sous la forme d'un parcours, mais plus rapide que précédemment.

### Schéma d'entretien

Dans les deux cas, le schéma d'entretien semi-directif abordait les thèmes suivants :

- la perception ;
- l'appréciation ;
- l'image du quartier ;
- les usages de chacun et lieux de fréquentation ;
- les problèmes ou événements particuliers ;
- la qualification des ambiances rencontrées ;
- les améliorations envisagées par les interviewés.

## Déroulement de l'enquête

Plusieurs facteurs et difficultés - détaillés ci-après - nous ont conduit à adapter le canevas de notre protocole lors de l'enquête. Ces adaptations portent sur la modification de

<sup>8</sup> Thibaud Jean-Paul. La méthode des parcours commentés. In Grosjean Michèle et Thibaud Jean-Paul. *L'espace urbain en méthodes*. Marseille : Parenthèses, 2001, p. 81.

<sup>9</sup> Une enquête menée à partir de parcours commentés sur une place du centre-ville de Rouen avait montré l'intérêt d'une telle méthode pour enrichir le diagnostic de l'éclairage existant et proposer plusieurs scénarios de modification de l'éclairage. Fiori Sandra. *Méthodologies pour l'évaluation de la qualité de l'éclairage urbain, application de la méthode des parcours commentés - Rouen, place Foch*. Grenoble : Cresson.



l'échantillon et du mode de prise de contact avec les interviewés, ainsi que sur l'intégration de quelques entretiens informels au corpus.

### **Périodes d'enquête**

D'un point de vue chronologique, le rythme des différentes phases a été plus rapide que prévu dans la proposition. En effet, il nous a fallu enquêter sur une période relativement brève, entre la notification du contrat début mars et le changement d'heure d'hiver fixé au 28 mars.

Nous avons organisé trois périodes d'investigation in-situ :

- jeudi 11, vendredi 12 et samedi 13 mars, les observations prévues en amont de l'enquête ont été réalisées parallèlement à la passation de plusieurs entretiens avec des représentants de la maîtrise d'ouvrage ;
- jeudi 25, vendredi 26 et samedi 27 mars ont été réalisés les parcours commentés longs et brefs auprès des habitants mais l'échantillon requis n'a pu être atteint ;
- vendredi 7 et samedi 8 mai, quelques entretiens ont été réalisés à la tombée de la nuit vers 21h15.

On ajoutera que la durée de l'enquête de chaque soirée était relativement brève au mois de mars dans la mesure où peu d'habitants étaient dehors après la nuit tombée (après 19h30).

### **Difficultés liées aux terrains**

Les conditions météorologiques et le mode de vie hivernal, de fait, ont constitué des obstacles renforçant une quasi-absence de sociabilité nocturne pendant les périodes d'enquête.

Ainsi le froid, la pluie et le vent, rencontrés même au mois de mai, n'ont guère favorisé l'enquête : ils n'incitaient pas à sortir de chez soi ou à s'attarder à l'extérieur avec un enquêteur. A ce titre, sur les deux sites, les usages ont montré les limites d'une enquête *in situ* réalisée dans un contexte hivernal. Les passants étaient en effet peu nombreux à ce moment de la soirée et la plupart des habitants étaient déjà soit rentrés chez eux, soit regagnaient rapidement leur domicile depuis les arrêts de bus ou les parkings. A Empalot, nous avons constaté que le mail était très peu fréquenté et souvent complètement désert ; nous supposons, d'après les témoignages, qu'il est plus animé l'été. De même, à Bordelongue, après 20h, il nous a été difficile de rencontrer des habitants alors que l'été, ceux-ci séjournent, nous dit-on, dans les petits espaces publics au pied des immeubles.

Ajoutons qu'il est difficile d'imputer les difficultés que nous avons rencontrées lors de l'enquête à un climat d'insécurité. Celui-ci était toutefois plus prégnant à Bordelongue - où quelques jeunes occupaient la place centrale de cette petite cité - qu'à Empalot où les jeunes incriminés dans la vie du quartier se tenaient à l'écart des parcours qui nous intéressaient.

### **Prises de contact et passation des entretiens**

Tous les habitants ont été prévenus de l'enquête par l'OPAC, sous forme d'information dans la boîte aux lettres et, dans la mesure du possible, nous avons sollicité les passants directement sur les terrains. Toutefois, les difficultés évoquées ci-dessus nous ont conduit à recourir à des personnes relais pouvant nous mettre en contact avec d'autres habitants. La part de représentants d'association ou de personnes ayant une activité professionnelle associative est donc plus grande que prévu initialement.

Concernant la passation des entretiens, nous avons sans doute sous-estimé, lors de la proposition, la durée des parcours commentés ; les trajets sélectionnés en fonction de la problématique des sites exigeaient environ 20 minutes et souvent davantage, ce qui ne répondait pas aux modalités de parcours brefs prévus. Par ailleurs, nous avons parfois dû adapter les parcours (temps et trajet) en fonction de la disponibilité des interviewés ( personne pressée, intéressée...).

## Corpus et présentation des résultats

En résumé, nous avons eu recours, *in situ*, à :

- des parcours commentés longs (trajet prévu ou parfois libre) ;
- des parcours commentés réduits correspondant au trajet de la personne interviewée ;
- des entretiens brefs, en position fixe, sous forme de « micro-trottoir ».10

Le corpus final sur lequel s'appuient les résultats est ainsi constitué de :

- 22 entretiens longs (19 parcours commentés longs et 3 entretiens informels) et 17 brefs pour Empalot ;
- 6 entretiens longs et 7 brefs pour Bordelongue. 11

Les deux chapitres qui suivent sont consacrés à la présentation des résultats de l'étude, respectivement sur le mail et le quartier d'Empalot et sur la cité Bordelongue.

Chacun de ces chapitres développe d'abord de manière détaillée la problématique particulière à chaque terrain, en s'appuyant plus particulièrement sur nos propres observations ; cette première partie permet aussi de présenter les parcours choisis. La deuxième partie présente les résultats de l'enquête au moyen d'une synthèse thématique, spatialisée et illustrée des entretiens. Enfin, une troisième partie consiste en une reformulation des résultats dans la perspective du projet, sous la forme d'un diagnostic et d'une série de propositions conjointement rédigés et illustrés graphiquement. Pour une comparaison plus précise avec les projets proposés par *Concepto*, ceux-ci sont reproduits en annexe.

Précisons qu'à l'intérieur du rapport, les illustrations sont présentées en noir-et-blanc. La plupart sont reproduites en couleur dans une série de fiches cartonnées volantes : photographies aériennes des deux sites, illustrations photographiques des quartiers et de la synthèse des entretiens, plan "Diagnostic" et plan "Axes de propositions". Elles présentent l'avantage de la synthèse visuelle et de la maniabilité ; on pourra ainsi s'y reporter tout au long de la lecture du rapport.

---

<sup>10</sup> A noter que le nombre d'entretiens longs compense largement, par le détail des commentaires, le faible nombre de parcours brefs. A Empalot où ils sont plus nombreux, ces derniers présentent un intérêt plutôt du point de vue des usages : ils apportent une diversité dans la connaissance des pratiques spatiales du mail. Qu'il s'agisse d'Empalot ou de Bordelongue, et ce en dépit du faible nombre d'interviews sur ce site, nous considérons que les résultats avancés sont valides.

<sup>11</sup> Voir détails en annexe.

***Quartier et  
mail d'Empalot***

# 1. Problématique de la mise en lumière du mail

## 2.1 Contexte de l'étude

### Le quartier Empalot

Situé au sud de la ville, en bordure de la Garonne, le territoire d'Empalot a connu une première phase importante d'urbanisation au début du XX<sup>e</sup> siècle : à proximité, la caserne Neil a impulsé le développement d'un faubourg pavillonnaire et les premiers HBM ont été construits dans les années 1920. Sur un site longtemps inondable, le quartier HLM a été principalement réalisé dans les années 1950 afin d'accueillir une importante population ouvrière. Formé de 4 cités (Empalot, Poudrerie, Daste et Calvaire), il regroupe actuellement 6 800 habitants en 3600 logements dont 2600 logements sociaux.

Alors que la cité Daste est de taille modeste, celle d'Empalot présente un fort contraste avec son environnement urbain : délimitée par des voies primaires qui la coupent, notamment du site de la Garonne, elle est composée d'une série de barres orientées Nord-Sud, dont certaines, de R+12 à R+14, abritent chacune 150 logements. L'intérieur de la cité est marqué à la fois par une forte végétalisation et par la présence de vastes surfaces dégagées au sol.



Les petits collectifs de la cité Daste et l'une des grandes barres d'Empalot

Plus largement, la proximité de la rocade et l'existence d'un réseau de transports en commun relativement dense en font un quartier bien desservi (15 mn du centre-ville en bus), qui bénéficiera en 2007 d'une station de métro dans le cadre de l'ouverture de la deuxième ligne de métro. Alors que le site de la Garonne accueille une zone de loisirs et de grands équipements sportifs (stadium), le quartier dispose lui-même de nombreux équipements sportifs, culturels et associatifs ; au sud du mail d'Empalot, le centre commercial regroupe supermarché, poste, mairie annexe, caisse d'épargne et commerces de proximité, que l'on trouve également au nord en lien avec la cité Daste et plus à l'est dans la partie faubourg, notamment le long de la rue Ferétra.

La population du quartier est composée de plus de 100 nationalités ; un quart des habitants a moins de 20 ans et 21% plus de 60 ans ; l'ancienneté du quartier a créé une identité et un sentiment d'appartenance qui se traduit par une mobilité résidentielle essentiellement interne et par un important tissu associatif. Les difficultés économiques et sociales sont toutefois importantes : taux de chômage supérieur à 35%, concentration de familles monoparentales...

Ces difficultés ont été accentuées par l'explosion de l'usine AZF en 2001 : outre les dégâts directs causés sur les logements, celle-ci a entraîné la fermeture durable de commerces, la nécessaire réhabilitation de certains équipements ainsi que la fragilisation de l'activité associative. Depuis plusieurs années, le repli des habitants est également attribué à une montée de la délinquance et du sentiment d'insécurité.



Centre commercial et liaisons entre la cité Empalot et le faubourg

### La programmation de la mise en lumière du mail

Dans ce contexte, plusieurs éléments de projet urbain sont programmés à court terme : valorisation des plantations, rénovation de la place commerciale, création de la place du métro, raccordement et matérialisation d'une piste cyclable sur le mail, restructuration de plusieurs équipements publics, projet de résidentialisation et de réhabilitation par l'OPAC, aménagement des liaisons piétonnes et cyclables avec les quartiers limitrophes.

L'ensemble de l'éclairage du quartier semble destiné à être revu, qui témoigne d'un déficit général, accentué sur les voies secondaires et les accès aux parkings et entrées d'immeubles. Cependant, seul celui du mail est pour l'heure programmé par la ville, actuellement assuré par des candélabres à boule vieux de trente ans et équipés de lampes à vapeur de mercure au faible rendement et à la qualité de lumière médiocre.



Le mail de nuit

Le mail, considéré par la maîtrise d'ouvrage comme le « cœur emblématique et la colonne vertébrale de la cité » mais progressivement délaissé par les habitants, a donc été choisi comme un des premiers lieux de requalification du quartier. L'objectif est de renforcer la lisibilité des circulations, d'améliorer l'orientation et les accès aux équipements, et plus largement de revaloriser cet espace public, d'en favoriser la réappropriation.



Le mail, un espace public qui dessert logements et équipements

La lecture de la photographie aérienne révèle un espace potentiellement fédérateur. Sur plus de 250m de long sur 50 m de large, cet espace public dessert des logements et des équipements (écoles, maison de quartier, terrains de sport, salle associative), et constitue un axe de traversée piétonne pour les habitants du quartier, entre le centre commercial au sud et le secteur Daste au nord. Pourtant, la question des liens entre le mail et les différentes parties du quartier nous paraît d'emblée primordiale, d'autant que la possibilité d'accéder aux commerces et aux services par les voies de contournement peut contribuer à l'isolement de bâtiments d'habitations et à l'évitement du mail. Par ailleurs, sa présence végétale, sous forme de plusieurs alignements d'arbres (platanes, acacias...), peut représenter un atout mais aussi, à la manière d'un parc, un facteur de fragilité la nuit (difficulté à éclairer l'espace sous voûte végétale). Ainsi, entre liaison fonctionnelle, espace public et parc, on pourra se demander quel est aujourd'hui le statut de ce mail au regard des différents usagers du quartier.



Accès au mail depuis la rue de Draguignan

## 2.2 Usages et perception du quartier

### Description des usages observés

#### Avenue Jean Moulin : flux passants et séjours en pieds d'immeuble

Le long de l'avenue Jean Moulin, axe de pénétration sur le quartier, les allers et venues des passants apparaissent générés par le stationnement sur les parkings en pieds d'immeubles, par la présence des arrêts de bus, par les liaisons avec la rue Férétra (au sud et par le passage de Venise) et par les équipements le long du côté est de l'avenue Jean Moulin. La présence de ces équipements et arrêts de bus de ce côté de la rue, ainsi que l'attractivité commerciale de la rue Férétra, contribuent à animer le quartier sur son pourtour et à créer une transition physique avec ses abords. Les allers et venues en voiture et scooter de petits groupes de jeunes, leur stationnement en pied d'immeuble (bâtiments 16 et 24 en particulier), tendent eux au contraire à marquer les limites du quartier.



Av. J. Moulin de jour, le long du centre social et au pied du n°24

### **A l'intérieur du quartier, des pratiques de voisinage**

A l'intérieur, la fréquentation du quartier est rythmée par des flux de passants épars et par les promeneurs de chiens, hommes et femmes, qui semblent suivre des trajets habituels plus ou moins étendus autour de leur immeuble.

### **Le mail peu fréquenté en hiver**

Le mail est peu fréquenté en cette fin d'hiver, ponctué par des usages de traversée fonctionnelle, entre le quartier et les équipements (écoles, locaux associatifs), entre la cité Daste et le centre commercial... A ce titre, malgré la grève de ce vendredi 12 mars, la sortie des écoles génère du passage sur le mail : enfants seuls ou accompagnés de leurs parents. Ces flux sont épars, le mail est traversé transversalement ou en partie dans sa longueur.



Même en journée, le mail reste peu fréquenté l'hiver, marqué par des traversées fonctionnelles (allée le long du stade et au nord vers le rond-point Daste)

### **Le sud du mail, un lieu de sociabilité**

Au sud, la petite place située entre les locaux associatifs et le centre commercial concentre plusieurs usages collectifs et semble fonctionner comme un pôle de sociabilité, regroupant boulistes, personnes âgées assises sur le banc devant le local de l'association "les sages", enfants jouant au ballon ou sur les installations, mères discutant à proximité, petits groupes assis sur les bancs en bordure de la rue. L'animation s'ouvre vers la cité de la Poudrerie.



Boulistes, personnes âgées et enfants se côtoient

### **Un quartier qui se vide à la tombée de la nuit**

La nuit tombe entre 18h45 et 19h00 par temps couvert. Les gens rentrent chez eux, l'espace public reste ainsi fréquenté ponctuellement, notamment le long des entrées d'immeubles sur la rue de Menton. Le centre commercial reste animé jusqu'à la fermeture des commerces (19h30), qui prolonge les usages diurnes de traversée du mail. Mais au-delà, le mail présente un aspect désert : il n'est plus traversé que par des jeunes et par des promeneurs de chiens. La partie nord, c'est-à-dire le parking dans le prolongement du mail

et devant l'immeuble 18 sont appropriés par des groupes de jeunes. Par cette appropriation, ces espaces tendent à perdre leur caractère public. Plus largement, à la nuit tombée et une fois la majorité des habitants rentrés chez eux, la fonction de contrôle social assurée par les flux passants disparaît.

## Perception du quartier le jour

### Deux entrées différentes au sud et au nord de l'avenue J. Moulin

Le long de l'avenue Jean Moulin, l'animation contribue à atténuer l'autonomie du quartier identifiable par les barres et leur effet "muraille". Toujours sur l'avenue Jean Moulin, les entrées nord et sud se perçoivent différemment.

Au sud, la présence du centre commercial, son animation, et un environnement architectural assez varié atténuent la dureté des barres d'Empalot ; la perception diffère aussi entre le côté ouest (le parking et le pied d'immeuble) et le côté est plus verdoyant, plus ouvert et plus "bas" (présence du sentier vers la rue Feretra, crèche et bibliothèque...).



L'entrée du quartier par le sud de l'avenue Jean Moulin : la perception d'un paysage ouvert

Au nord, l'arrivée offre une perception plus dure depuis l'avenue peu attrayante des Récollets ; la topographie accentue l'effet "muraille" des barres d'Empalot ; la présence d'une entrée dégradée (devant le n°16, à l'angle devant le rond-point Daste) se fait remarquer. Mais cette perception dure est atténuée par la présence à droite des immeubles Daste et de leurs espaces verts.



Accès au quartier par le nord de l'avenue J. Moulin : perception de l'effet "Muraille"

### Une orientation difficile à l'intérieur du quartier

A l'intérieur du quartier, le repérage des circulations apparaît difficile pour nous qui le découvrons : nous avons spontanément tendance à y pénétrer par ses contours ; même



de jour, le repérage des passages sous immeubles est peu évident. La succession des barres, implantées parallèlement les unes par rapport aux autres, nous apparaît comme autant d'obstacles à franchir pour atteindre le mail. A mesure que nous fréquentons le quartier, les principales voies de desserte des immeubles, fonctionnent comme les repères principaux. Au-delà de ces voies, la présence de nombreux espaces résiduels dévalorise l'intérieur du quartier et en brouille la perception. Certains de ces espaces résiduels sont très exposés à la vue - parkings délaissés avec épaves de voitures -, alors que d'autres fonctionnent comme des recoins dont le caractère délaissé est renforcé par le manque d'entretien (détritus, espaces verts abandonnés). La distinction entre façades avant et arrière est par endroits inexistante et l'absence de traitement des pieds d'immeubles des plus grandes barres contribue à isoler ces barres. Les parkings et les trottoirs liés à ces immeubles sont aussi ceux qui sont en plus mauvais état. La rue de Menton, le long de la barre n°27, apparaît comme l'espace le plus traité et le plus lisible : entrées principales des immeubles identifiables, rôle du trottoir pour la délimitation de l'espace et la circulation piétonne, bon état...



La succession des barres à l'intérieur du quartier : densité et manque d'identification des espaces



Le n°27 côté mail et côté rue de Menton. Au centre, le porche permettant de traverser de l'un à l'autre

La cité Daste, à l'ouest, semble vivre en relative autonomie par rapport à la cité Empalot : au nord, l'école maternelle crée une barrière physique et les immeubles le long de la rue de Toulon fonctionnent comme en tournant le dos au mail (grillage devant les rez-de-chaussée, porche condamné) ; les habitants de la cité Daste ont leurs propres parkings et espaces verts (entre les rues Daste et Toulon et place Daste). Pour ces raisons, le lien entre Daste et Empalot semble surtout se faire au niveau de l'école, par contournement du parking situé dans le prolongement du mail. Les emprises du groupe scolaire Daste et du stade ferment physiquement le quartier Empalot mais créent une certaine ouverture visuelle.

## Perception du quartier la nuit

### L'ambiance routière de l'avenue J. Moulin

L'avenue Jean Moulin se vide de son animation. La perception du quartier depuis cette rue est marquée par deux phénomènes : l'éclairage public au sodium haute pression, centré sur la chaussée, renforce l'effet "no man's land" des espaces en pied d'immeubles ; l'éclairage de la sous-face des casquettes en coursives ponctue les façades des barres et en atténue la dureté, créant même un certain effet esthétique.



Av. Jean Moulin la nuit, marquée par l'éclairage routier et celui des coursives des barres

### Discontinuité d'ambiances en traversant le quartier

Un parcours nocturne transversal effectué vers 20h, depuis le 20 avenue Jean Moulin jusqu'au mail, fait ressortir les éléments suivants :

- *le passage à travers l'immeuble 20* avenue Jean Moulin, bien qu'apparemment emprunté, est peu « engageant », notamment en raison de l'absence de vision traversante (chicane) ; à l'arrière, l'absence de fenêtres à l'aplomb du passage, l'absence d'éclairage spécifique et l'éblouissement des consoles d'éclairage public de part et d'autre renforcent ce caractère ;
- *l'espace entre les barres n°20 et 23* se présente comme un parking mal entretenu, assez difficile à traverser (inconfort du pas dû au mauvais état du sol) ; la visibilité procurée par l'éclairage public est suffisante car les arbres n'ont pas encore de feuilles mais l'ambiance générale est rebutante ; le seul effet valorisant reste la perception de l'éclairage ponctuel des coursives ;
- *les deux autres passages ouverts* sous immeubles (n°23 et 27) jusqu'au mail, non éclairés, forment de véritables trous noirs ;
- *entre ces passages*, la traversée des espaces libres est marquée par l'absence d'éclairage (halo nocturne procuré par l'éclairage du stade au-delà du mail), excepté le long de la rue de Menton ; en particulier, la pelouse à l'arrière du bâtiment de l'OPAC apparaît comme un *no man's land* assez représentatif d'autres espaces semblables dans le quartier ; le traitement des abords de ce bâtiment (plantations, cheminement dallé, éclairage avec détecteur de présence) draine de fait les cheminements piétons de cette zone (pour rejoindre l'avenue Jean Moulin).



Rue de Menton de nuit : vue générale et ouverture sur le mail entre les bâtiments n°18 et 27

## Premiers éléments de diagnostic nocturne sensible du quartier

### Un manque d'éclairage lié aux différences de statut des espaces

Ce parcours nocturne fait en particulier ressortir la difficulté à traverser le quartier la nuit : difficulté de franchissement jusqu'au mail renforcé, de nuit, par le manque de repères spatiaux et le faible éclairage général mais surtout par le contraste entre les voiries éclairées par l'éclairage public et les autres espaces non éclairés. Ces problèmes renvoient à la fois à la question du sentiment d'insécurité et à celle de la valorisation des espaces (problème d'ambiguïté de statut des espaces).

Certains dysfonctionnements majeurs peuvent être vus comme des effets par défaut de la conception "grand ensemble" d'origine du quartier :

- seule la voirie est éclairée (éclairage public centré sur la chaussée) ; or la voirie ne constitue pas un élément majeur de l'aménagement de l'espace (voirie principale rejetée en périphérie, voirie secondaire réduite à une fonction de desserte des immeubles) ;
- à l'inverse, les espaces libres, dont l'emprise sur l'ensemble du quartier est très importante, ne reçoivent aucun éclairage ; de ce fait, leur caractère d'espaces résiduels est encore plus marqué que le jour.

### Des limites plus ou moins marquées



Ouverture visuelle derrière le stade

L'éclairage public des voiries principales en périphérie du quartier et, par contraste, le faible éclairage des espaces internes, tendent, de nuit, à autonomiser le quartier. Pour autant, le quartier présente des limites relativement ouvertes visuellement, ce qui représente un point positif. Les limites vers la rue Férétra sont poreuses mais on peut se demander si les cheminements empruntés dans la journée conservent leur pertinence à la nuit tombée. Par ailleurs, le stade apparaît comme une "transition généreuse", une "bouffée d'air" ; la présence des équipements participe à l'animation du mail en soirée et au début de la nuit.

### L'indistinction avant / arrière

La succession des espaces entre l'avenue Jean Moulin et le mail peut s'appréhender en termes de séquences mais le traitement architectural des façades et la conception d'entrées d'immeuble traversantes entretient l'ambiguïté du statut des espaces et de leurs usages : aucun côté n'est privilégié et, finalement, lorsqu'on se trouve à l'intérieur du quartier, « on tourne toujours le dos à quelque chose » ; on a l'impression que les

immeubles, du point de vue de l'espace public, ne se regardent jamais. L'éclairage des coursives, bien que représentant un point positif, tend aussi à renforcer cet effet.

### **L'absence de traitement des pieds d'immeuble**

En ce sens, se pose le problème des pieds d'immeuble et des rez-de-chaussée non traités : soit les rez-de-chaussée sont occupés par des appartements, mais alors comment les sécuriser et préserver leur intimité ? Soit ils sont clôturés et ils constituent des "non espaces". L'éclairage des passages sous immeubles constitue sans doute une action à mener en même temps que la mise en lumière du mail.



Pieds d'immeuble donnant sur le mail : des espaces délaissés ou sans usages

### **Le vide nocturne**

L'absence de passants après une certaine heure de la soirée donne un sentiment de vide, mais un vide qui à la fois se creuse et s'épaissit ; le quartier se vide de ce qui ne se passe plus et se charge de ce qui pourrait se passer - idée d'un danger potentiel, lié aussi à la présence des petits groupes de jeunes en certains endroits. Ce sentiment nocturne est également lié à l'étendue du quartier.

### **Premiers éléments de qualification du mail**

Comme les éléments précédents, ces premiers éléments de qualification du mail sont extraits de nos observations et de la perception du quartier par notre équipe.

### **Un espace paradoxal**

La rigidité du mail apparaît comme un aspect récurrent, qui exprime un sentiment d'enfermement, lié à la perception du mail selon un effet couloir. Sur sa longueur, le mail est très rectiligne et monotone. Cet effet est lié aux alignements parallèles de platanes, d'une quarantaine d'années, très rapprochés. On ne perçoit pas d'évènement particulier pouvant couper ou rythmer cette grande longueur. En particulier, lorsque l'on chemine sur le mail en direction du centre commercial, il n'existe pas d'appel visuel fort vers la place commerciale. Elle ne constitue pas vraiment un fond de perspective attractif étant donné qu'il n'existe pas d'élément valorisé par la lumière la nuit.

Le mail nous est apparu aussi mettre en jeu une relation paradoxale entre plein et vide, un contraste entre la surabondance d'arbres et la quasi absence d'animation en hiver.

### **Une centralité peu évidente**

Sa position centrale nous a aussi finalement semblé peu évidente. On peut en effet percevoir plutôt le mail comme *un "cul-de-sac"* plutôt que comme un axe principal. Il est calé latéralement par la barre de logements de la rue de Menton de type R+4. En vis-à-vis, ce

sont les terrains de sport et le groupe scolaire A. Daste qui le délimitent, créant un horizon visuel plus dégagé en vue lointaine tout en marquant une clôture physique nette (grillage et haie basse de *Pyracantha*, alignement d'acacias).

Préserver de la circulation automobile, le mail ne constitue pas non plus un accès privilégié pour les logements qui le bordent : les rez-de-chaussée de la cité Daste donnant sur la rue de Toulon tournent résolument le dos au mail et les entrées principales de la barre n°27 se font sur la rue Menton ; les entrées sont traitées comme telles côté rue, qui est aussi le côté ville, celui où les gens se garent... Au nord, l'école maternelle Jean Moulin vient fermer le mail et atténue la porosité avec le secteur Daste, même si la faible hauteur de ce bâtiment de plein pied laisse entrevoir qu'il se passe quelque chose derrière celui-ci ; le jour on aperçoit quelques arbres et des bâtiments autour de la place Daste.

### **Un espace qu'on traverse**

Du point de vue des usages, toujours, on distinguera les pratiques de passage, qui font du mail un espace qu'on traverse (pour emmener les enfants à l'école, rejoindre un local associatif, apprendre aux enfants à faire du vélo...), des pratiques de séjour, peu nombreuses en hiver (jouer aux boules, discuter sur un banc...). Il semble en particulier qu'il existe plusieurs régimes temporels d'usage, entre hiver et été, entre soirée et nuit.

### **Des images plurielles**

Enfin, *le statut du mail en tant qu'espace public* nous a semblé difficile à définir, en particulier comme si ce statut ne pouvait être rattaché à une forme et une ambiance connues, repérables. Pour les « étrangers » que nous sommes, le mail ne se définit d'emblée que par défaut, par ce qu'il n'est pas. Il n'est ni vraiment une forêt (arbres trop alignés) ni une promenade (trop planté), ni une place (trop long) ni un parc (pas assez planté). Il n'apparaît ni vraiment naturel, ni vraiment urbain ; il n'est pas vraiment non plus un espace résidentiel (problème des jardinets et de la préservation d'espaces privatifs, intimes, qui donnent sur un espace public). Les images que nous lui avons attribuées sont tantôt celles d'un bord de rivière (l'humidité, le sol, la lisière...), celles d'un champ de foire (les platanes, l'aspect esplanade). L'un des membres de l'équipe a d'ailleurs qualifié le mail comme un « *endroit de déréalisation* ».

### **Choix des parcours**

Suite aux observations des usages et à notre propre perception du quartier, nous avons cerné *plusieurs questions confirmant la problématique posée* par la commande :

- les représentations et images évoquées par le mail, pouvant traduire des usages et influencer les perceptions que l'on en a. En ce sens, nous avons fait l'hypothèse selon laquelle le sens porté par le mail était principalement lié aux usages que les habitants en avaient. Cette hypothèse nous a en particulier conduit à relativiser notre propre perception d'"étrangers" au quartier
- l'ouverture sur la ville du mail et inversement l'attraction du mail depuis l'extérieur ;
- les séquences transversales à retenir, entre les plus empruntées par les usagers, celles qui ont été pointées par la ville pour le projet et celles qui sont les plus "représentatives" des configurations spatiales et lumineuses du quartier.

Ces questions ont guidé plus précisément le choix de deux parcours, l'un longitudinal, l'autre transversal.

### Le parcours commenté longitudinal



Ce parcours s'effectue sur toute la longueur du mail. Il se connecte aux deux extrémités par un parking au nord et par le centre commercial au sud. Partant de l'hypothèse d'un espace plutôt refermé sur lui-même, il permet d'interroger plus précisément plusieurs aspects :

- comment le mail est-il perçu dans sa grande longueur la nuit ? Quel est le degré de prégnance de son caractère rectiligne et monotone ?
- comment sont perçues les connexions et les relations du mail avec ses abords ? L'impression d'isolement et de vide est-elle partagée par ses usagers ?
- en ce sens, on s'interrogera sur la perception des limites et sur la délimitation du mail proprement dit. Jusqu'où se prolonge-t-il ? Le parking situé au nord en fait-il encore partie ?

### Le parcours commenté transversal

Ce parcours permet de cheminer entre l'avenue Jean Moulin et le mail, il cherche à révéler l'épaisseur du quartier. Contrairement au parcours précédent, c'est l'alternance d'ambiances qui est ici recherchée à travers la succession des types d'éclairage et d'espaces tantôt piétonniers tantôt ouverts à la circulation automobile. La succession des barres de logements, que le parcourant aura à traverser sous porche, crée à chaque fois des interfaces entre un espace vert et un espace dédié aux voitures. Globalement les voiries sont bien éclairées, tandis que les espaces verts, les pieds d'immeuble et certains parkings sont dans l'ombre. Quant aux porches, les lampes sont souvent hors service.



Trois questions motivent donc ici le choix du parcours :

- la lisibilité des cheminements et circulations qui permettent, à l'intérieur du quartier, de rejoindre le mail, en particulier depuis la future station de métro (point de départ du parcours) ;
- la perception du mail depuis différents points de vue et séquences d'accès ;
- la perception de l'alternance marquée entre zones d'ombre profonde et zones éclairées.

Plus précisément, le parcours s'effectue de la façon suivante : la placette où sera implantée la station de métro et où se situe actuellement la mosquée marque le départ. Après être passé à proximité de la mosquée, on emprunte le porche de la barre de logements de la rue de Cannes (n°19) ; on se retrouve dans un espace vert et l'on traverse la rue de

Menton, puis on contourne la barre de logements (n°27) vers la droite, à proximité des jeux, avant d'emprunter le mail sur une partie de sa longueur. On le quitte en passant sous la barre de logements n°27 ; on traverse à nouveau la rue de Menton, puis un espace semi-vert avant d'emprunter le porche de la barre n°23 qui donne sur la rue de Grasse. L'espace situé entre les barres n° 23 et 20 de l'avenue Jean Moulin est desservi par deux voies de circulation, entre lesquelles sont implantées les aires de stationnement ponctuées de quelques arbres.

## 2. Synthèse des entretiens

Nous avons effectué 38 entretiens, sous forme de parcours commenté, long ou bref, ou sous forme d'interview, *in situ* ou informel (dans des locaux d'association) ; 31 personnes interrogées habitent le quartier, en majorité à Empalot.<sup>12</sup>

L'échantillon se compose de :

- 4 experts – professionnels (4 parcours commentés longs) ;
- 11 représentants d'association et personnes ayant une activité dans le cadre d'associations d'Empalot (7 parcours commentés longs, 1 bref, et 3 entretiens informels) ;
- 24 habitants (8 parcours commentés longs, 7 parcours commentés brefs et 9 entretiens brefs) ; le terme désigne ici les résidents « ordinaires », qui ne sont ni adhérents ni représentants d'association.

### 2.1 Une perception nocturne du mail globalement négative

#### Un éclairage globalement perçu comme insuffisant

L'évaluation de l'éclairage en termes de quantité de lumière (bien éclairé / pas assez) est souvent l'élément le plus spontanément abordé par les gens quels que soient l'enquête et le contexte propre au lieu. On la retrouve en particulier dans les entretiens effectués avec des habitants et de manière plus systématique dans le discours de représentants d'association. Le manque d'éclairage est associé au sentiment d'insécurité et à la nécessité d'y voir suffisamment clair pour se déplacer.

*« Un endroit sombre, c'est normal que ça fasse peur [...] actuellement il y a un peu de délinquance, vous ne savez pas qui c'est qu'il y a dans les coins sombres (rires). Il peut d'un moment à un autre sortir ou je sais pas moi jeter quelque chose. Par exemple j'ai un ami, il venait le matin de bonne heure, on lui a jeté une bouteille » 3H*



L'obscurité du mail la nuit est accentuée par la perception de ses abords plus éclairés

Chez les représentants d'association, cette insuffisance semble s'inscrire dans une revendication plus large sur l'aménagement du quartier, il est une sorte de motif à cette revendication, même s'ils reconnaissent que « plus d'éclairage » ne dissuadera pas quelqu'un décidé à « faire un mauvais coup ». Dans le discours des habitants, ce point de vue s'appuie fréquemment sur un référent, par exemple, le parking dont l'intensité est appréciée par contraste avec le mail.

<sup>12</sup> Voir le détail en annexe.

## Des nuances dans la perception et l'expression

Si l'appréciation souvent abrupte est à prendre en compte comme révélateur des endroits perçus comme excessivement sombres, elle peut relever, dans son côté systématique, davantage de la représentation que de la perception. Toutefois, un examen attentif des entretiens montre que le discours de l'évaluation comporte des nuances et procède souvent par comparaison explicite ou non.

### Une perception relative

Certains endroits apparaissent comme particulièrement sombres, d'autres comme relativement assez éclairés. Notamment, les personnes interviewées relèvent une dissymétrie entre côté façade et côté stade : la façade du bâtiment 27 apparaît plus éclairée que l'allée le long du stade.

### Un éclairage « un peu juste »

Le sentiment d'obscurité est parfois relativisé : « *on n'est pas dans une obscurité totale* », « *il manque un tout petit peu d'éclairage mais pas beaucoup* », « *éclairé juste moyennement quoi* ». Ainsi, l'éclairage peut être décrit comme « un peu juste » plutôt qu'insuffisant sur le mail. Des remarques témoignent, en outre, qu'il permet de distinguer des formes : « *j'arrive à voir une personne qui passe* ».

Parfois, le rappel de l'été, lorsque les feuilles masquent les boules des candélabres, joue en faveur de la perception hivernale ; d'où l'idée que, finalement, ce n'est pas aussi sombre que ce qu'on attendait.

### Une absence d'homogénéité

Ainsi, parallèlement à la perception d'un éclairage globalement insuffisant exprimé en termes quantitatifs, les personnes interviewées relèvent une absence d'homogénéité de l'éclairage du mail. Leur discours, dans son enchaînement, met en évidence la difficulté à l'appréhender ; les citations qui suivent illustrent l'expression parfois paradoxale des habitants qui observent, affirment et nuancent les propos qu'ils viennent de tenir. La qualité de l'éclairage et sa distribution spatiale donnent sens au discours de l'évaluation qui, de toute façon, contextualisé (voir infra, les zones d'ombre), mérite d'être entendu.

*« On voit rien, on voit rien, y'a de la lumière, d'un côté et de l'autre, mais c'est pas bien éclairé » 3A*

*« Ce type d'éclairage me paraît un peu faible, c'est soit une histoire d'intensité, soit de manques peut-être. Sur la longueur on peut voir qu'à des moments donnés il y a des espaces qui ne sont pas homogènes, [l'éclairage] n'est pas forcément réparti » 6A*

*« On peut constater que quand même il y a pas mal d'éclairage dans son ensemble ; mais disons que c'est un éclairage qui est dirigé d'un côté et qui est un peu faible à mon avis, pas assez lumineux ; et par contre à droite du mail où c'est l'obscurité presque. Les lampadaires sont beaucoup plus vers la gauche, vers les façades que vers la droite et le milieu. » 2H*

*« Là on accède au mail [nord du bâtiment 27]. Donc déjà la lumière est beaucoup plus faible de ce côté-là [par rapport à la rue de Menton], c'est un côté beaucoup plus sombre. C'est vrai qu'on a du mal sur la distance à reconnaître des gens, donc ça doit alimenter le sentiment d'insécurité, et les gens, les habitants le disent très bien. On voit des ombres, c'est plus des ombres que des gens qu'on voit. Quoique, en regardant comme ça, moi je ne le ressens pas aussi marqué que ce que peuvent le dire les habitants. D'ailleurs je vois des habitants, et je les reconnais d'ici ! Il me semble qu'à la fois il y a de la lumière qui est présente, même si elle pourrait être plus forte [...] mais il y a surtout ce grand passage qui est vide, qui alimente aussi ce sentiment d'insécurité. C'est-à-dire qu'il n'y a rien autour, il y a un sentiment de... ben on est seul. » 3*



### **L'idée d'un manque d'éclairage qui s'étend au quartier**

Enfin, si nous replaçons le mail dans le quartier Empalot, nous constatons que son éclairage est perçu comme faible en comparaison avec l'éclairage d'autres espaces contigus (le centre commercial, les rues ou places visibles depuis le mail comme l'avenue de Lattre de Tassigny, ou moins visible mais bien connue et attractive comme l'avenue Jean Moulin). Nous pouvons également observer que l'idée d'un manque d'éclairage s'étend, au-delà du mail, au cœur de la cité (succession des différentes barres) ; le parcours commenté transversal que de nombreux habitants ont effectué en atteste. C'est avec soulagement qu'ils rejoignent ou évoquent les voies plus éclairées qui sortent de la cité.

### **La description d'une ambiance « triste », « lugubre »**

#### **Un sentiment négatif plus ou moins prégnant**

Un sentiment négatif, partagé, qui se décline entre tristesse et répulsion, est exprimé de manière récurrente dans les discours. L'expression de l'ambiance rencontrée traduit la position des personnes interviewées par rapport au site. Les "experts" et les représentants de l'OPAC peuvent insister sur l'aspect « triste » - « *ambiance tristounette* » selon un interviewé - et « *lugubre* », voire « *glauque* » du mail ou de certains endroits sombres du mail. Nous retrouvons ce vocabulaire de la répulsion chez des jeunes habitants qui ne fréquentent pas le mail et dont certains l'empruntent pour la première fois lors du parcours. Les autres, c'est-à-dire, le plus grand nombre, qui ont un attachement au quartier, s'en tiennent au critère quantitatif d'éclairage et évoquent, en portant un regard sur cet espace « *peu éclairé* », la tristesse à travers l'impossible convivialité du mail aujourd'hui.



Une ambiance triste associée au manque d'éclat de l'éclairage, à sa teinte, à la vacuité...

Dans tous les cas, l'impression d'une ambiance « triste » relève chez les interviewés d'un constat qui semble s'imposer d'emblée mais que chacun a du mal à relier à un fait particulier. Ou plutôt, selon les personnes, leur point de vue ou leur position dans l'espace, cette impression est rapportée à des causes diverses.

#### **Une ambiance attribuée à plusieurs facteurs d'éclairage**

Plusieurs facteurs d'éclairage sont associés à ce malaise :

- les teintes d'éclairage en elles-mêmes et le contraste qu'elles créent entre les allées (le blanc des ballons fluorescents) et les espaces autour (le sodium du parking au nord ou des rues adjacentes au sud) ; en général, on préfère « l'orangé » du sodium que l'éclairage plus blanc et « froid » du mail ;
- le « halo » des candélabres à boule implantés dans les allées, accentué par l'humidité ambiante lors de l'enquête (effet « brumeux ») ;
- une perception du mail insuffisamment éclairé, en particulier en son centre ;

- la dissymétrie entre l'allée la plus proche de la façade du 27 (perçue comme plus éclairée) et celle qui longe le stade (décrite comme plus sombre).

En ce sens, il apparaît plutôt que l'éclairage du mail manque d'éclat, en soi et par rapport à ses abords perçus comme plus éclairés.

### **Autres facteurs**

L'ambiance « morne », « triste » est également rattachée à la perception spatiale qui associe le dispositif d'éclairage et l'implantation des arbres. L'aspect rectiligne est mis en cause.

*« Je ne sais pas je trouve ça triste ces lumières comme éclairage, c'est tristounet. Ces rangées d'arbres que l'on a plantés au milieu et ces lampadaires qui sont cachés entre les arbres je trouve ça laid, et lugubre aussi. C'est moins lugubre que de l'autre côté parce que le halo des lampes n'est pas le même, il y est un peu plus clair mais je trouve ça triste. Ça n'incite pas à la promenade. » 1*

Enfin, on retiendra que la tristesse du mail tient à sa vacuité et à son manque d'animation. Ceux qui évoquent cette tristesse-là parlent en général de l'évolution négative du quartier.

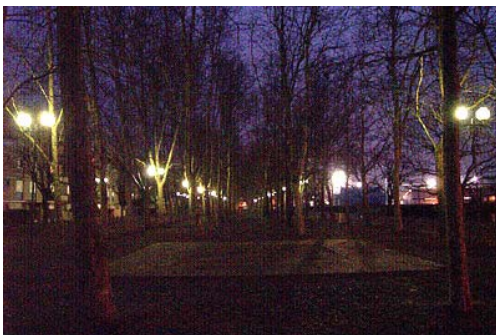
*« Oh là c'est un peu triste, avant il y avait des joueurs de boules mais bon il y a eu des histoires de jeunes ; les enfants ici, ils peuvent pas y rester longtemps, avec les chiens et tout ça, des verres cassés par terre » 15H*

*« L'isolement, ça fait terrain vague, un lieu sans âme » 16H*

## **2.2 Une perception du mail différenciée selon les espaces**

### **Effet couloir**

#### **Une linéarité qui s'impose**



Le mail découvert depuis l'une de ses extrémités nord ou sud (parking ou centre commercial et lors des parcours transversaux depuis le bâtiment 27 à la hauteur des jeux d'enfants) donne l'effet d'un couloir ; d'un point de vue sensori-moteur, si aucun objectif transversal n'est poursuivi (se diriger vers les locaux associatifs, le stade...), c'est la linéarité des allées et de leur éclairage qui s'impose, même si la largeur du mail atténue cet effet.

*« Je suis à peu près entre deux rangées d'arbres, celle qui est plus côté bâtiment, alors on sent pffft !, une grande percée, on sait pas où on va mais... (rire).[ Et ça vous fait quoi ? Ca donne envie d'y aller ?] Ca paraît long. De jour déjà on sait pas si on va y arriver, là c'est très net on a 2 rangées de part et d'autre, on voit un petit peu au loin quelque chose, on sait pas trop ce que c'est...[en direction du centre commercial] » 4*

*« Là ça fait un peu aligné, heu, y'a peut être, en fait les lampes créent un chemin... » 5A*

#### **Tentatives de séquentialisation**

Si nous considérons la partie nord du mail (arbres et parking) et le mail sur sa longueur jusqu'au sud (centre commercial), il est difficile de parler d'un rythme. L'architecte éclairagiste suggère cependant trois séquences du nord au sud : le parking, partie non arborée, bien éclairée, une zone très sombre et le mail tout au long du bâtiment 27 globalement sombre. Ces trois séquences ne sont pas évoquées dans leur succession par les habitants, mais ceux qui pratiquent le cheminement nord / sud les confirment en

évoquant des contrastes. La plupart des interviewés, quel que soit le trajet suivi, retiennent deux séquences : ils parlent du contraste très visible entre le parking et le reste du mail.

*« Personnellement je trouve que c'est un peu morne, personnellement, c'est à dire qu'il y a un trop plein d'éclairage à un endroit précis, bien sûr c'est un parking alors je comprends qu'il soit éclairé mais en même temps, le trop plein d'éclairage à un point précis et le « pas assez » de l'autre côté fait une ambiance glauque (bis) » 5A*

### Importance de l'éclairage du stade

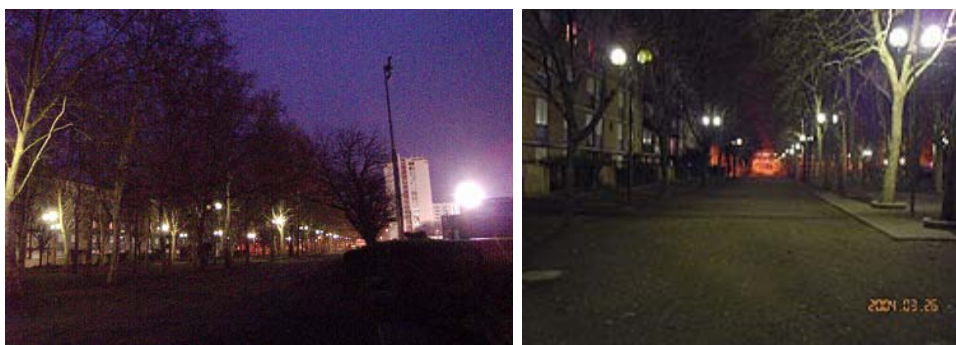
L'éclairage du stade, presque toujours en service pendant les périodes d'enquête, participe à l'éclairage du mail lui-même dont il éclaire indirectement le sol des allées et la façade de la barre 27 (et au-delà celle de la barre 23) ; signe d'usages présents, il joue le rôle d'un marqueur temporel. Tous les interviewés notent son influence : *« Vous voyez, là, il y a de la lumière parce que c'est le stade, ils jouent. Mais quand c'est éteint, c'est éteint, là on ne voit plus. »* Toutefois, il crée une zone d'ombre le long de l'allée qui borde le stade (ombre portée des haies et des arbres).



Le stade allumé contribue à éclairer le mail, mais la haie crée une zone sombre en bordure

### Effet de dissymétrie entre les deux allées latérales

Un effet de dissymétrie est remarqué entre les deux côtés du mail : du côté des équipements, et ce en dépit de l'éclairage du stade lorsqu'il est allumé, l'éclairage apparaît plus faible que du côté du bâtiment (respectivement 1 et 2 rangées de candélabres).



L'allée le long du stade perçue comme moins éclairée que l'allée qui longe le bâtiment n°27

## Polarisation haut / bas



L'éclairage des globes source de gêne

Les candélabres éclairent plutôt les arbres que le sol, remarquent plusieurs personnes. De plus, l'accentuation de la perception des boules, alors que les arbres sont sans feuilles, incite à regarder la source lumineuse et la rendre éblouissante. Le même effet est noté côté stade, qui contribuerait au manque de visibilité des bancs. Plusieurs habitants du n°27 signalent aussi cet éclairage vers le haut qui les gêne dans leur domicile.

## Deux pôles lumineux aux extrémités du mail

Le centre commercial au sud et surtout le parking au nord forment deux pôles lumineux et ont un effet d'attraction visuelle. Le parking, « *inondé de lumière* », « *piste à voiture* », constitue notamment une référence du point de vue quantitatif.



« La lumière au fond permet d'avoir un horizon »



Le parking « *inondé de lumière* »

## Effets d'ouverture visuelle transversale

### Des ouvertures sur le quartier

Leur importance est souvent exprimée : « *horizon qui se dégage et permet d'y voir un peu plus loin* », on se sent « *moins enfermé, moins emprisonné* ». Les ouvertures signalées sont :

- le rond-point Daste : « *attraction vers un peu plus de lumière* », « *la place qui se trouve derrière le bâtiment 18 est très éclairée* » ;
- vers l'avenue Jean moulin depuis l'aire de jeux au nord du bâtiment 27 ;
- vers la rue de Toulon : l'éclairage de la voie donne un sentiment de sécurité depuis le mail mais n'apparaît pas très engageante ; manque d'uniformité : lointain lumineux mais proche sombre (partie avec les bancs) ;
- vers la rue Draguignan : l'éclairage accompagne, signale, l'ouverture spatiale au sud-est du mail.

### Le rôle des coupures et transitions lumineuses

La dynamique du cheminement met ainsi en évidence le rôle des coupures et des transitions lumineuses, ainsi que les variations de perception en fonction des échelles.

Les ouvertures visuelles transversales et l'éclairage des abords du mail (stade, façade, parking, centre commercial) peuvent contribuer à la perception du manque d'éclairage sur le mail :

*« Je vois la rangée du milieu semble assez délestée, la rangée du milieu là, les éclairages ne font que les contours du mail » 7A*

On pourrait ainsi penser que les éclairages « des contours » représentent une délimitation visuelle de cet espace. Mais, le mail ne se définit pas en creux ; il existe dans son caractère longitudinal, éclairé sur les bords, mais également dans sa largeur et son volume (arbres).



3 ouvertures sur le quartier depuis le mail : vers le rond-point Daste et vers les rues de Toulon et de Draguignan

## 2.3 Des pôles d'usage dans l'ombre

Outre l'éclairage globalement insuffisant, de nombreuses zones sombres sont signalées. Elles correspondent à des cheminements ou des pôles d'usages familiers. Avant de les repérer, notons qu'au long des parcours, un aspect inquiétant, presque fantastique, dû à l'ombre des arbres, est fréquemment évoqué comme facteur anxiogène.

*« [...] quand je vois cet éclairage qui éclaire ces branches d'arbres là, en tant que photographe, pour rendre une ambiance inquiétante, c'est vrai que cela fait un peu inquiétant. C'est vrai que cette espèce d'arbres là [parlant du grand arbre au bout du parking] qui vous tend les bras là... » 5A*

### Le trajet entre l'avenue Jean Moulin et la cité Daste

#### Des zones d'ombre qualitativement distinctes

La traversée privilégiée entre l'avenue Jean Moulin et la cité Daste en direction de l'avenue de Lattre de Tassigny (bus 92) par la rue de Toulon comporte plusieurs zones d'ombre qualitativement distinctes et repérées dans la succession :

- zone très sombre qui démarre dans le passage du bâtiment 19,
- se poursuit à la sortie du passage (nord de la rue de Menton),
- éclairage insuffisant de l'aire de jeux d'enfants, décrit comme « glauque » (lumière de température froide, « ça fait un peu verdâtre »), « éclairé que par un lampadaire » ;
- et zone d'ombre située entre les allées du mail et le sud du parking, qui constitue un effet de coupure.

#### Un sentiment d'insécurité marqué

Plus que le discours de l'insécurité, c'est celui de la peur : les personnes interviewées, en particulier dans l'espace très sombre à la sortie du passage du bâtiment 19, évoquent le sentiment et non la représentation d'un danger.

*« Il y a des endroits où les gens ont peur. Nous on le sait, quand on fait des fêtes, ça nous arrive de faire les Rendez-vous du 38, des choses comme ça, et on finit tard le soir, on a une autorisation spéciale, et il y a pas mal de gens qui nous disent « vous ne pouvez pas nous raccompagner... » parce qu'ils craignent cet endroit-là, ils craignent parce que c'est mal éclairé [vers le 19], ils craignent, ils craignent, ils ont une appréhension, une peur, ils le trouvent mal éclairé, ils le disent : « on ne voit pas, s'il y avait quelqu'un... » 4A*

*[en sortant du porche 19] « Bein, là ça va, c'est éclairé au fond (vers la rue de Menton) donc ça me dérange pas ! Mais bon, c'est sûr que ça manque d'éclairage ! Si il y avait plus de lumière, ce serait mieux ! C'est vrai que des coins noirs comme ça, ça donne peur. » 5H*



La traversée Jean Moulin-Daste marquée par des zones très sombres, ici sur le mail devant le parking et à proximité du jeu d'enfants

### De nombreuses autres zones d'ombre

D'autres coupures ou zones d'ombres sont ponctuellement désignées par de nombreux interviewés ; elles représentent toutes des lieux d'usages quotidiens (énumération nord / sud) :

- « autour de la place Daste, les lampes sont dans les arbres et le terrain de boules est un trou noir » (conséquence : cambriolage du local) ; par ailleurs, six lampadaires sur le terrain sont allumés en nocturne environ une fois par mois pour les concours alors que « deux, ça pourrait aller » ;
- l'allée parallèle au parking est éclairée par une rangée de candélabres et le stade est souvent éclairé ; en revanche, le terrain à aménager situé devant l'école, que l'on désigne fréquemment comme le « terrain de basket », ne l'est pas ;
- les accès aux équipements dont celui à la Maison bleue prend une valeur exemplaire chez les personnes interviewées (« il faut connaître le chemin ») ;
- l'allée située le long du stade, avec ses bancs, reste dans l'ombre même lorsque le stade est allumé – plus particulièrement, à la hauteur des locaux associatifs, le terrain de boules (au sud du mail, les 2 projecteurs en place restent éteints, nous dit-on) ;
- si le centre commercial attire le regard depuis le mail, il apparaît insuffisamment éclairé lorsqu'on s'en approche ou qu'on le traverse (beaucoup de commerces sont éteints, le « Casino » constitue en revanche une référence positive),
- enfin, le passage sous le bâtiment 27, qui n'appartient pas vraiment au mail mais constitue un raccourci évident pour les habitants, n'est pas éclairé (lampe grillée, cassée ?) ainsi que les autres passages (19, 23, traversés lors de parcours).



Au sud du mail, les abords des locaux associatifs et le jeu d'enfant insuffisamment éclairés

### La maison bleue dans le noir

C'est sans doute la forte représentation de personnes se rendant aux réunions organisées à la Maison bleue qui explique le nombre élevé de commentaires sur l'éclairage de ce lieu de réunion ; ils sont vifs et sans nuances : on s'y achemine difficilement en longeant l'allée et « on n'y voit rien » lorsqu'on arrive ; de plus, le sol chaotique et les escaliers compliquent l'accès aux personnes handicapées.

*« Un endroit qui n'est pas éclairé, sûr, et que je fréquente, c'est la Maison bleue : quand vous arrivez à la Maison bleue, alors là... on va y aller là... c'est noir, elle n'est pas éclairée du tout, elle est dangereuse pour les escaliers pour les handicapés, elle est dangereuse parce que c'est mal fait, c'est craintif, on le dit chaque fois qu'on va à une réunion [bis]. Et il faut savoir qu'elle est là hein [manque de lumière] [...] Vous voulez aller près de la Maison bleue pour voir à quel point elle n'est pas éclairée [bis] ? Et ça c'est dommage. » 7H*

*[Coins sombres : vers la Maison bleue et les équipements, même avec l'éclairage du stade] Ça ne change pas grand-chose. Même à l'entrée de la Maison bleue, il faudrait qu'il y ait quelque chose qui éclaire au moins le cheminement comme il faut, parce qu'actuellement on n'a qu'une applique extérieure qui est posée sur la Maison bleue, que le gardien ou le surveillant quand il ferme éteint après quand on est partis. » 4A*



Le long du stade : banc et accès aux équipements totalement dans l'ombre

### Les passages sous immeuble non éclairés, un danger potentiel

Les passages sous immeuble, la plupart du temps dépourvus d'éclairage, représentent également un lieu potentiellement dangereux que plusieurs nous disent éviter.

*« Quand on va sur le mail, quand on va aux réunions le soir, ouais c'est assez sombre. Je n'aime pas passer dans les transparences, je crois qu'il n'y a pas de lumières, non. Il n'y a pas de lumière et on n'a pas envie d'être seule là. Souvent je suis avec ma collègue ou alors je demande à quelqu'un de m'accompagner. Mais des fois ça m'est arrivé d'y aller seule quoi. Mais comme si il y avait des recoins noirs, des choses comme ça on n'est pas très tranquille et en plus il y a les chiens. Il y a des chiens qui errent comme ça et puis il y a des chiens ! Ce sont des chiens dangereux qui se baladent comme ça hein ! » 8A*



Les porches éclairés, lieux d'évitement

*« On fait le grand tour, en principe on passe à la lumière [...] on ne coupe pas dans [les bâtiments], on coupe dans le passage du bâtiment B » 6H*

Les contrastes, l'importance des zones d'ombre, rendent compte de la perception globalement négative décrite plus haut. On peut comprendre dès lors la demande d'une plus grande continuité de l'éclairage, critère à privilégier notamment pour les malvoyants.

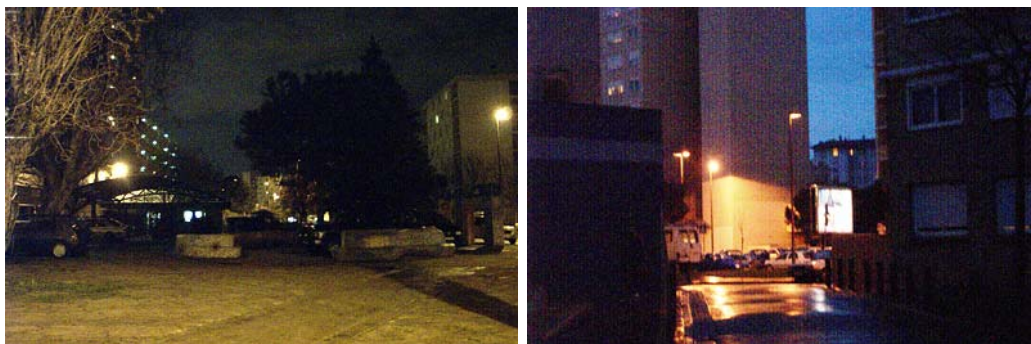
## 2.4 Une perception des contrastes lumineux du quartier

### Avenue Jean Moulin

Elle est plus animée que les voies qui desservent l'intérieur du quartier (bus n° 38 jusqu'à 21h30 et station de métro en 2007). L'avenue est éclairée par des mâts d'éclairage routier, mais ses abords sont perçus comme insuffisamment éclairés. Plusieurs personnes notent que, sans l'éclairage de la voirie et surtout celui des coursives, la placette où se trouve la mosquée serait complètement dans l'ombre (l'été, les arbres l'assombrissent davantage) et « *la contre allée ne serait certainement pas visible* » [devant le bâtiment 19]. Ce sont les experts qui remarquent « le jeu graphique » que produit l'éclairage des coursives – il donnerait aux bâtiments une allure de « *paquebot* ». Un seul habitant, jeune et depuis peu dans le quartier, remarque cet effet visuel et estime que « *ça fait vraiment prison* ».

L'éclairage de la chaussée laisse dans l'ombre les espaces qui la bordent à l'est : aussi bien à la hauteur du chantier de la future station de métro et des bâtiments 30 et 32, que plus au sud, au niveau de la CAF, de la bibliothèque et des espaces verts. L'absence d'éclairage des petites rues adjacentes qui rejoignent la rue Férétra (rues de Venise et d'Antibes ainsi que la ruelle dans le prolongement de la rue Draguignan), signalée par ceux qui les empruntent, notamment les personnes âgées des bâtiments 30 et 32 de l'avenue Jean Moulin, accentue leur côté insécure (confirmé par les agressions dont certains sont les victimes).

*« Si l'on veut aller derrière le 30 et le 32, il y a un coin où il y a des bancs on pourrait s'asseoir. Et bien, on ne peut pas, il n'y a pas de lumière. Nous sommes tous dans l'obscurité du 30 et du 32 » 9A*



Hors de l'éclairage de voirie, les espaces collectifs sont dans l'ombre

### Rue de Menton



Rue de Menton, on peut avoir le sentiment d'être dans le quartier, tandis qu'avenue Jean Moulin, « *on était à la limite du quartier et de la ville* ». Les personnes interviewées notent un effet de dissymétrie entre la façade éclairée du bâtiment 27, et l'ombre qui s'étend jusqu'au bâtiment 23 et sur les espaces verts en direction du bâtiment 26. Le contraste est d'autant plus remarqué que l'éclairage des consoles pourrait quasiment constituer une référence en termes quantitatifs.

Les personnes qui sortent du passage du 27 rue de Menton et se dirigent vers le bâtiment 23 (R+12) reconnaissent ne pas avoir envie de s'engager sur le chemin transversal qui passe devant le



local de l'OPAC. A cette hauteur, « c'est noir ».

*« [...] là-bas (le long de l'OPAC) quand on va se garer et tout c'est pas très agréable et même là (chemin devant l'OPAC) quand vous passez par là, ça donne pas envie d'y rester et puis même vous n'y passez pas, parce que c'est trop noir et vous ne savez pas ce qui peut vous arriver. Regarde par là, (zone sombre en face de l'OPAC) qu'est-ce que tu veux passer par là, t'y vois rien et tu sais pas ce qu'y peut arriver. » 17H*



On retiendra les critiques relatives à l'éclairage des halls d'une habitante du bâtiment 27 : si l'éclairage vertical de la façade « marque les accès principaux du bâtiment », il laisse dans l'ombre les portes et surtout les serrures.

*« Quand nous arrivons le soir, et qu'avec notre clé d'entrée nous voulons entrer chez nous... Regardez comment c'est, tant que nous ne mettons pas la clé dans la porte, vous n'y voyez pas. Moi je suis diabétique, je perds la vue. Le temps*

*de chercher, vous avez un trousseau de clés avec plusieurs clés, quelle est la bonne clé. Et tant que vous n'êtes pas à l'intérieur, vous n'avez pas la lumière. [Cette lumière-là] ne s'allume que quand vous êtes à l'intérieur ! À quoi ça sert ? [rires] Expliquez-moi le pourquoi et le comment ! Nous on n'a jamais pu comprendre. » 8H*

Entre les bâtiments 26 et 24, les espaces verts avec quelques bancs sont mentionnés comme particulièrement sombres et peu amènes. La rue de Grasse qui offre une percée sur l'avenue Jean Moulin est peu commentée. Cet espace interstitiel consacré au parking est éclairé comme l'avenue.

*[rue de Grasse] « L'éclairage tombe surtout sur les arbres donc au sol on a des ombres et des lumières, un jeu de moucheté. Cet espace, de jour, je sais pas pourquoi, j'ai dû le traverser deux fois, cet espace me dérange, et de nuit je sais pas, je me sens mal [...] la lumière, bon ben, c'est la même que tout à l'heure sur la voie sauf qu'il y a des arbres, je ne me sens pas baignée de lumière » 4*

Les commentaires mettent en évidence une succession de contrastes mais qui, globalement, laisse le sentiment que l'intérieur du quartier est peu éclairé. Les personnes interviewées en fait sortent peu le soir et ce parcours visuel qu'elles font avec nous ne les y encourage pas.

## 2.5 «C'était un beau quartier avant»

### Autres facteurs d'environnement

#### Le sol



Aux critiques de l'éclairage lors de la promenade sur le mail, s'ajoutent les remarques sur le sol « chaotique », boueux, voire « marécageux » lorsqu'il pleut, qui ne permet pas de circuler sans un minimum d'attention.

*[entre le bâtiment 27 et le terrain de jeu] « Il faudrait mettre autre chose que ce sable dégueulasse, c'est moche et c'est pas agréable. En plus, quand il pleut et qu'on passe ici pour aller au bus, on a toujours les pieds pleins de boue après, ils devraient faire quelque chose, je sais pas moi, ils devraient essayer de mettre de l'herbe... » 5H*

### **Nuisances olfactives**

Quelques personnes font allusion aux nuisances olfactives lors du parcours sur le mail (l'odeur « *de pisse* » le long des haies ou dans les passages), et parmi les plus jeunes, dénoncent le manque d'« *hygiène* », la « *saleté* » dans les espaces extérieurs ou dans leurs bâtiments.

### **L'environnement sonore**

Le calme du mail est évoqué par plusieurs habitants du bâtiment 27. On notera l'association que fait un photographe entre l'obscurité et le silence « *pesant* ». Lorsque les personnes interviewées parlent du bruit, elles dénoncent, outre la nuisance elle-même, le climat d'insécurité qu'il représente : la musique toute la nuit aux bâtiments 23 et 24, les rodéos sur l'avenue Jean Moulin ou le mail (bien qu'il y en ait moins au moment de l'enquête, nous dit-on), « *les voitures qui brûlent* »...

*Nous l'entendons l'ambiance, nous n'avons pas besoin de nous mettre aux fenêtres, nous l'entendons. Quand il y a les rodéos, nous n'avons pas besoin de nous mettre aux fenêtres vous savez! On se tourne dans le lit, on essaye d'attraper le sommeil. On essaye. » 9A*

### **Une appréciation résidentielle nostalgique ou fonctionnelle**

#### **Un attachement différent selon les générations**

La majorité des personnes interviewées qui vivent à Empalot ou y travaillent sont attachées au quartier. Les habitants arrivés il y a longtemps évoquent un temps qui semble révolu. « *C'était un beau quartier avant* », mais c'est un « *village* » que l'on aime toujours. Pour d'autres habitants, en particulier des jeunes arrivés récemment, Empalot a une fonction strictement résidentielle. Nos observations à l'intérieur du quartier (rues de Menton, de Grasse, etc.) confirment cette fonction. Du point de vue de l'éclairage, elle se traduit par la perception d'un éclairage suffisant (rue de Menton) pour garer sa voiture et se rendre au domicile. Le degré d'investissement sur le quartier apparaît trop limité pour que l'on puisse parler de satisfaction : « *j'y vois assez pour sortir et on voit bien les voitures, c'est bon, ça me suffit* » 17H

#### **Le statut du mail pour les habitants**

Dans ce quartier qui a changé, un peu replié sur lui-même, dont l'avenue Jean Moulin, passante, représente l'ouverture sur la ville, quel est finalement le statut du mail pour les habitants ? Se définit-il :

- Par défaut ?

Il n'est pas un axe principal : « *il est vraiment en dehors de la grande route* », et nous savons que ceux qui n'habitent pas à proximité du mail préfèrent emprunter l'avenue Jean Moulin ; « *il est utile pour les mamans et les jeunes enfants* ».

Il n'est ni le « *poumon* », ni « *le nerf* » du quartier : l'animation converge dans la journée vers le centre commercial au sud du mail, tandis que la nuit, le quartier ne propose aucune activité et les habitants vont en centre ville.

*« Toute cette place, une fois que le Casino est fermé à 19h30, et les commerçants, eh bien c'est fini, c'est mort. Vous voyez bien que par rapport à la journée il n'y a rien, tout est fermé à 19h30-20h. » 2A*

*[Le mail la nuit] « Ce n'est pas vivant. Si on veut faire des trucs le soir, on ne peut pas sortir. Vous voyez, je sors le chien. Ça va là, il n'y a personne, mais sinon le soir on ne peut pas sortir. Il y a des gamins... Il y a le bordel et tout. » 9H*

- En référence au passé ?

Les habitants, nous l'avons vu parlent du temps où « *ils sortaient avec les enfants sur le mail* », où ils ne craignaient pas d'y promener leur chien (« *trop de gros chiens aujourd'hui* »)... La nostalgie dénonce l'absence de vie sociale dans le quartier.

- Par la présence des arbres ?

Le mail évoque pour certains « *la campagne* », ou « *entre la ville et la campagne* ». Cette « *espèce de bois urbain* », « *presque la forêt* », ou plus simplement « *la verdure* », qualifient positivement le mail pour ceux qui le fréquentent. Reste à l'améliorer, disent-ils. Mais la présence des arbres est ambivalente : pour quelques-uns, les arbres du mail sont comme une caricature de forêt (« *c'est mortellement pas beau* »), puisqu'ils poussent dans une cité qu'ils n'apprécient pas – on se demandera si la densité des arbres découverts dans l'ambiance nocturne et hivernale, ne contribue pas à ce jugement.

Pourtant, pour tous ceux qui le fréquentent, même rapidement lors d'une traversée fonctionnelle, il a une valeur d'usage qu'il est intéressant de conforter et d'améliorer, d'autant que certaines manifestations comme les Rendez-vous du 38 ou les repas de quartier lui confèrent une dimension conviviale recherchée.

## **Une demande d'animation visuelle nocturne du mail**

### **Une demande partagée**

La demande partagée de « *plus d'éclairage* » ne vise pas seulement une mise à niveau de l'éclairage existant, dans le but d'une amélioration sécuritaire. Les suggestions des habitants et des interviewés en général portent sur deux aspects :

- un éclairage de balisage complétant l'éclairage public ;
- un éclairage propice à la convivialité dont la création d'une fontaine lumineuse – qui prend une valeur emblématique.

Le premier point souvent évoqué vise à faciliter les cheminements : « *chemins lumineux* », « *petits points lumineux* » ou « *veilleuses* » pour tracer les parcours les plus fréquents, dans l'ombre actuellement.

### **L'association entre éclairage et sociabilité**

Le second point s'inscrit dans la perspective d'une animation. Les discours associent l'éclairage et la sociabilité du mail. Cette idée révèle le désir de traverser et fréquenter un lieu plus vivant et attractif ; elle est envisagée pour les différents espaces peu éclairés comme les aires de jeux, l'espace à aménager (« *terrain de basket* »), des terrains de boules...

### **Introduire la couleur**

Pour remédier à l'uniformité du mail, des habitants suggèrent d'introduire des couleurs :

*« [terrain à aménager] comme c'est pour les enfants, peut-être mettre des lumières bleues » 5A*

*« J'aimerais qu'il y ait plus de couleur ! @ Changer les ampoules. Qu'on y voie très bien. Là on y voit bien, mais bon... Moi j'aimerais que [les ampoules] soient un peu plus vives. Parce que blanc [mail], ça fait un peu con. J'aimerais des couleurs, par exemple comme vert, rouge, un peu des trucs comme ça. Ça serait bien de faire ça. » 19H*

### **Le fantasme de la fontaine**

Mais, c'est effectivement la fontaine qui est évoquée le plus fréquemment dans les propositions, comme un fantasme, un mirage. Elle est associée au centre ville et

représente un symbole de reconnaissance : « rond-point de l'honneur » ; un habitant y voit aussi « l'abreuvoir » du village.

*« Vous savez si on veut mettre un peu d'argent, on peut faire des choses... Une fontaine lumineuse par exemple, ça se fait [R] Ça apporterait je sais pas moi un bien être, un peu plus de joie de voir le quartier s'embellir, c'est tout. Un minimum de choses, on demande pas un truc super super... Une fontaine c'est, je dirais pas artistique mais c'est beau, c'est beau voilà. Ça attire le regard des jeunes, on dit qu'on a une fontaine voilà, comme le rond point de l'honneur, c'est super, moi je trouve ça super. » 3H*



Cette demande est confortée par la présence actuelle d'une ancienne « fontaine », terre-plein au centre du mail et par les références aux fontaines que chacun connaît dans Toulouse. Les habitants en parlent au passé – « il y avait une fontaine ici », « je ne sais plus bien où était la fontaine » – et racontent une espèce de légende : les enfants voulaient pouvoir boire en sortant de l'école et la ville a construit une fontaine décorative

au lieu de placer quelques points d'eau... Cette erreur n'est pas dévalorisante pour les habitants : elle est le support de l'imaginaire tourné vers le futur. « La fontaine » peut représenter également le point de rencontre, de rendez-vous sur le mail – actuellement, dans la journée, on a pu observer des jeunes se retrouver près du terre-plein. Elle suppose alors un aménagement qui se prête à la rencontre et au bavardage.

### 3. Accompagner les usages du mail la nuit

Nos propositions s'appuient sur les résultats de l'enquête et s'articulent autour de l'idée principale d'un accompagnement nocturne des usages du mail.

#### 3.1 Du diagnostic aux propositions

##### Les apports de l'enquête

###### Des perceptions du mail nuancées par l'enquête

Si une perception globale, négative, s'exprimant en termes de quantité de lumière, est d'emblée affirmée, le "découpage" du mail que les discours configurent en traduit la complexité. Le regard des non habitants (équipe Cresson et professionnels interviewés) aide à saisir cette complexité ; il exprime la difficulté à donner un sens au mail, renseigne sur les caractéristiques du mail, permet d'en affiner l'analyse spatiale proprement dite – vacuité du mail, effet couloir dans la longueur, cul de sac par rapport au quartier...

De même, le mail, investi d'un pouvoir fédérateur en référence au passé par la maîtrise d'ouvrage, peut apparaître dénué de sens au regard de professionnels (OPAC, Cresson, etc.) *in situ*. Pourtant, comme nous venons de le voir, les pratiques des habitants lui attribuent, de fait, une valeur d'usage sur laquelle peut s'appuyer la mise en lumière.

###### Une demande d'ambiance publique adaptée aux modes de sociabilité du quartier

En ce sens, au terme de cette synthèse des entretiens, on peut en particulier parler d'une demande "d'ambiance publique" de la part des habitants, favorable à « l'interconnaissance » sans pour autant répondre au principe de transparence (en termes d'ambiance lumineuse, on aurait alors une exigence de tout éclairer avec densité) qui peut compromettre la vie sociale<sup>13</sup>.

Enfin, nous voudrions ici rappeler que les observations et l'enquête se sont essentiellement déroulées en mars avant le changement d'heure. La nuit tombait vers 19h30. Les usages nocturnes de cette période de l'année sur le mail correspondent plutôt au retour au domicile et à des sorties après le repas pour promener son chien... Or, au cours de l'hiver des mois de novembre, décembre ou janvier, lorsque la nuit tombe rapidement, ces usages s'avèrent plus nombreux et variés : allers et retours vers l'école, vers le centre commercial...

###### Importance de la maintenance de l'éclairage et de l'entretien des espaces

Les habitants remarquent les lampes qui ne fonctionnent pas. Pour l'image du quartier et de la Ville à leurs yeux, il est important d'entretenir ces lampes qui, il est vrai, sont souvent l'objet de dégradations, notamment dans les passages, mais aussi sur le mail (« *il suffit de secouer les lampadaires* »).

La question de la prise en charge de la gestion des différentes emprises au sol se pose également : services de la Ville, OPAC ? On comprend mal qui prend en charge la gestion et l'entretien de l'éclairage des différents espaces, en particulier des passages sous immeuble ? N'y a-t-il pas des problèmes de coordination dans la gestion des différents espaces ?

---

<sup>13</sup> Voir à cet égard, Quéré Louis. *Des miroirs équivoques, aux origines de la communication moderne*. Aubier Montaigne, 1892,

« Autour du 30 et 32, derrière nos bâtiments, c'est l'obscurité depuis plus de deux ans. L'EDF m'a renvoyé en me disant que ça ne nous appartient pas, cela appartient à l'OPAC, c'est un terrain privé. Je téléphone à l'OPAC. Ce n'est pas de notre ressort, ça appartient à EDF. Et Ensuite j'ai téléphoné à la Mairie. La Mairie me dit ça ne nous appartient pas, ça appartient à l'OPAC. » 9A

## Synthèses graphiques

### Plan Diagnostic : répartition lumineuse, effets perceptifs et usages

Le plan *Diagnostic* représente au mieux les grandes lignes et les nuances de la perception de l'éclairage exprimées et repérées au cours de l'enquête.



Le plan délimite les parties du mail et des voies les plus proches en termes quantitatifs (zone perçue comme éclairée ou sombre) et rend compte des principaux effets perceptifs. Sont ainsi représentés :

- des zones résidentielles jugées trop sombres ainsi que l'allée qui borde les équipements ;
- les deux pôles lumineux (parking et centre commercial) qui exercent un effet d'attraction visuelle (polarisation) lorsqu'on chemine sur le mail ;
- l'effet de coupure entre le parking et le nord de la partie arborée du mail ;
- les ouvertures visuelles et lumineuses vers l'extérieur.

Enfin, il trace les cheminements les plus fréquents et entoure les pôles d'usages. Il suggère la diversité des parcours. En revanche, il est difficile de représenter les pratiques d'évitement dont nous parlent certains habitants. Comme nous l'avons vu, on peut "faire un grand tour" pour éviter de franchir les passages ou délaissé le mail au profit de la rue de Menton mieux éclairée en rentrant du centre commercial vers Daste ; ou encore éviter le parking parce qu'il suscite la crainte malgré son éclairage jugé suffisant... Enfin, on peut de toute façon préférer l'avenue Jean Moulin, même de jour, lorsqu'on habite les bâtiments 18, 19, 30 ou 32 (nous n'avons pas interviewé d'habitants des 23, 24, 26) pour se rendre au supermarché.

### Plan Propositions : principes de hiérarchisation des ambiances



Comme l'indique le plan *Axes de propositions*, qui définit une trame d'intervention possible pour le projet, il s'agira de valoriser les cheminements et peut-être de rompre la linéarité du mail en introduisant une certaine fantaisie dans l'éclairage. Il s'agira aussi d'éclairer : les accès aux équipements (maison bleue, chemin qui donne sur le stade, locaux associatifs...) ; les jeux d'enfants ; les bancs ; etc.

Enfin, il apparaît nécessaire de s'interroger et prendre en compte les différentes temporalités d'usages ; faut-il ainsi maintenir l'éclairage toute la nuit ? Le diversifier selon les heures de la nuit en fonction de la durée des usages ?

Plus globalement, ce plan de propositions se lit à partir de l'espace constitué par les allées centrales, que nous avons considérées comme le support d'une ambiance de référence à partir de laquelle peut se concevoir l'éclairage des espaces attenants. Plusieurs raisons justifient ce parti-pris :

- l'éclairage existant des allées centrales est de toute évidence à rénover en priorité, afin de pallier au déficit de quantité de lumière et de remplacer des supports vieux de trente ans ;
- l'implantation des arbres contraint inévitablement celle de l'éclairage ; elle détermine plus ou moins une trame de base pour l'éclairage fonctionnel du mail ;
- les allées centrales sont présentes visuellement de tous les points de vue ; la perception de leur éclairage influence celle des abords.

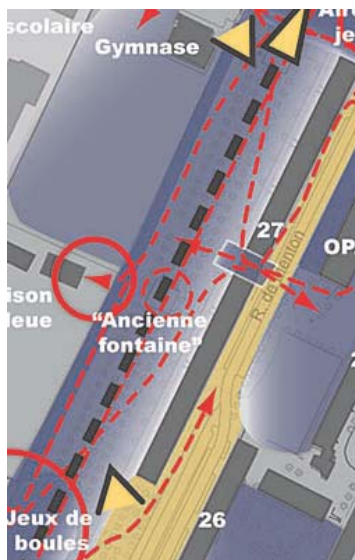
Ce principe est alors destiné à permettre une hiérarchisation des ambiances dans l'espace et donc d'aborder la prise en compte des liaisons avec l'extérieur. Il se comprend aussi comme un moyen de moduler les ambiances en fonction du caractère plus ou moins public de chaque lieu. En ce sens, les allées centrales sont appréhendées comme le lieu représentatif des formes de sociabilité dominantes dans le quartier, fondées sur des relations de voisinage et d'interconnaissance. En référence, la publicité (autorisant les relations anonymes), nous semble devoir être renforcée le long de certains cheminements qui permettent d'accéder au mail ou de traverser le quartier, ainsi que sur certaines parties qui mènent aux équipements et peuvent drainer une population extérieure au quartier. Au contraire, certaines zones à caractère nettement résidentiel, situés notamment à proximité des rez-de-chaussée, devraient privilégier l'intimité des habitants. Dans la même perspective, la "superposition", en plan, des cheminements les plus récurrents, des équipements support de sociabilité (bancs, jeux pour enfants et de boules, locaux associatifs...) et des zones de transition visuelle dessine des espaces où la densité de micro-événements nocturnes potentiels se fait plus forte.

### 3.2 Hiérarchiser les cheminements

Traverser le mail pour se rendre à une réunion ou en revenir, aller reprendre sa voiture garée dans le quartier, promener son chien sur le mail et aux abords, rentrer chez soi après l'entraînement, sortir fumer une cigarette ou prendre l'air sur le mail en été, etc. tels sont les usages observés et / ou décrits par les interviewés.

#### Cheminements longitudinaux

##### Principaux usages de cheminement le long du mail



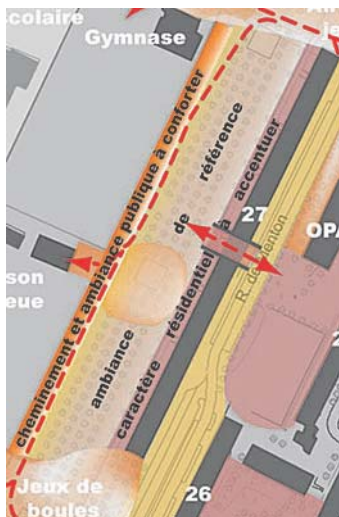
Extrait de la planche diagnostic

Peu de personnes semblent traverser le mail dans toute sa longueur au cours d'un même trajet, sauf pour se rendre du centre commercial ou de la Poudrerie à la cité Daste. Les motifs de cette traversée peuvent être : aller faire des courses ou en revenir, aller voir des amis, se promener ou marcher avec détermination comme cette habitante qui promène ses chiens tardivement, etc. L'enquête montre ainsi que la traversée longitudinale n'est la plupart du temps que partielle et qu'il est difficile de repérer les allées les plus empruntées.

Toutefois, l'allée le long du stade, décrite comme sombre par rapport aux autres allées du mail, semble être fréquemment empruntée par les interviewés ; elle est aussi celle qui concentre les équipements (associations, stade...) et leur est directement connectée.

L'allée le long de la barre 27 est quant à elle perçue comme la plus éclairée (en hiver sans les feuilles) mais elle donne lieu à des conflits d'usage entre les personnes qui circulent sur le mail ou séjournent à proximité de la façade et les habitants des rez-de-chaussée : nuisances sonores, cambriolages... La privatisation du pied d'immeuble par de petits jardins clôturés ne suffit pas à créer une zone tampon entre espace privé et espace public.

### Propositions : traiter différemment les deux allées latérales du mail



En prenant les allées centrales plantées du mail comme ambiance de référence (trame d'éclairage fonctionnel), il est proposé de traiter différemment les deux allées latérales.

L'allée le long du stade pourrait être confortée dans son caractère public, dans la mesure où elle est connectée sur les accès aux équipements et où elle est destinée à accueillir la future piste cyclable. Ce caractère public s'interprète ici sous la forme d'une ambiance adaptée à des conduites sociales anonymes, par exemple par le choix d'une température de couleur un peu différente ou d'une intensité de lumière un peu plus forte... Cette allée comporte aussi des supports de mise en valeur ponctuels intéressants : les acacias. La haie de clôture qui marque la limite entre le mail et le stade semble être la cause du caractère sombre de cette allée ; cette haie est aussi parfois décrite comme une source de sentiment d'insécurité, une cachette potentielle. Plutôt que de supprimer cette haie, il s'agirait sans doute de trouver des moyens d'en traiter l'épaisseur, et plus généralement de "décoller" l'allée et les éléments qui la bordent - haie, bancs, acacias-, de leur donner du relief pour créer cette ambiance "publique". Il est toutefois évident que l'éclairage ne peut pas être traité seul étant donné le mauvais état de cette partie du mail (bancs cassés, sol affaissé...). Traiter spécifiquement le sol de cette allée serait un moyen supplémentaire de la "publiciser". Enfin, sans en faire des "monuments", il est nécessaire d'éclairer les accès aux équipements en connexion directe avec cette allée : balisage de l'accès, éclairage des entrées des équipements.

Au contraire, l'allée le long de la barre 27 devrait être confortée dans son caractère résidentiel, c'est-à-dire traitée comme une allée secondaire, ce d'autant que les entrées de la barre sont marquées côté rue de Menton. Il s'agira ainsi d'assurer un niveau de lumière suffisant mais peut-être un peu atténué par rapport à l'ambiance de référence des allées centrales. Deux autres éléments peuvent être évoqués de manière à respecter l'intimité des habitants du n°27 : renforcer l'épaisseur des rez-de-chaussée (jardins clôturés) par l'éclairage de l'allée, faire attention à ne pas éblouir les fenêtres des appartements en étages.

## Cheminements transversaux

### La variété des cheminements d'accès et de traversée du mail

Les cheminements transversaux du mail représentent les trajets les plus courants. Cependant, la configuration spatiale du mail permet une grande variabilité qui pose problème :

- les points d'accès au mail sont multiples : passage sous immeuble au milieu de la barre 27, par la rue de Draguignan au sud, plusieurs points d'accès depuis la cité Daste au nord-ouest, par la rue de Menton à l'ouest ;

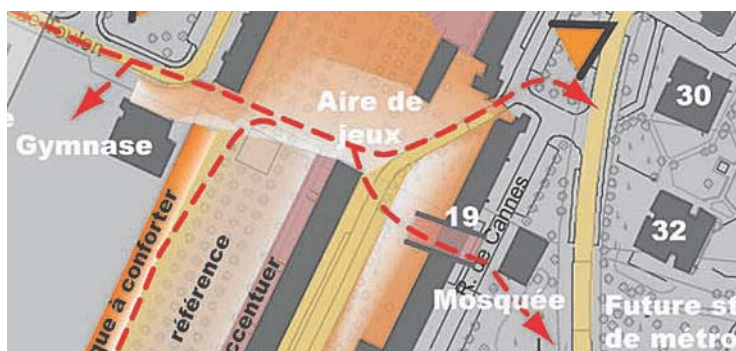


- plus largement, les cheminements transversaux sur le quartier sont eux-mêmes multiples ; par exemple, pour se rendre de la future station de métro sur le mail (actuelle mosquée), on peut passer soit : entre le 23 et l'OPAC puis sous le 27 ; entre le 18 et le 19 puis le long du pignon du 27 au nord ; sous le 19 puis le long du pignon du 27.

De ce fait, comment ne pas multiplier les cheminements, accentuer le manque de lisibilité de l'intérieur du quartier ? Comment hiérarchiser ces cheminements transversaux, privilégier ceux qui évitent d'emprunter les passages sous immeubles ou de longer les pieds d'immeubles délaissés ?

### Propositions : privilégier la traversée

#### J. Moulin-Daste tout en traitant les cheminements secondaires



En réponse, nous proposons de privilégier la traversée Jean Moulin – Daste, qui permet à la fois d'accéder au mail depuis la future station de métro et d'assurer la liaison entre plusieurs quartiers. Il s'agirait ainsi de conforter le caractère public de cette

traversée, en adoptant par exemple la même ambiance et le même mobilier que sur les allées centrales du mail.

Nous considérons les autres cheminements comme des cheminements « résidentiels », secondaires, à traiter avec un éclairage suffisant pour pouvoir les emprunter mais moins marqué que pour la traversée principale. Ceci suppose un traitement des passages sous immeubles ; en particulier, une réflexion est à mener sur le contraste avec le mail (afin de ne pas leur donner une image trop forte), sur le système graphique de signalétique lumineuse, ainsi que sur le traitement des espaces libres entre les bâtiments 18 et 23 et la rue de Menton, aujourd'hui délaissés (mise en valeur de certains arbres...). Le traitement de ces transversales renvoie aussi à la problématique des transitions visuelles et lumineuses avec le mail (voir ci-après).

## 3.3 Renforcer les pôles d'usages actuels et futurs

### Les pôles d'usage aux extrémités du mail

#### Deux zones particulièrement sombres

Deux zones sont perçues comme particulièrement sombres aux extrémités du mail :

- la zone plantée au nord, en amont du parking, qui crée une coupure physique par l'interruption des alignements d'arbres, ainsi qu'un effet de coupure visuelle et de trou noir, notamment par rapport à l'éclairage du parking en arrière-plan ;
- la zone située au sud devant les locaux associatifs, le terrain de boule et l'aire de jeux d'enfants ; cette zone apparaît sombre par contraste avec l'éclairage du centre commercial et celui de la rue de Draguignan.

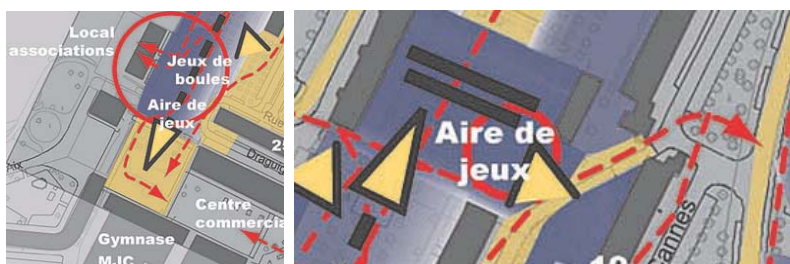
Ces deux zones sombres correspondent chacune à un pôle d'usages :

- au nord : traversée Daste – Jean Moulin + jeux d'enfants + accès école Daste ;

- au sud : accès au centre commercial, terrain de boules, bancs, locaux associatifs et jeux d'enfants, très fréquenté en journée.

Enfin, ces deux zones offrent, depuis le mail, des ouvertures visuelles (sur des espaces éclairés au sodium haute pression) :

- au nord vers la rue de Toulon d'un côté et la rue de Menton de l'autre, ainsi que sur le parking frontalement ;
- au sud sur l'esplanade du centre commercial et la rue de Draguignan.



Pôles nord et sud du mail : extraits de la planche diagnostic

### Propositions : des pôles d'usages à traiter en lien aux ouvertures sur le quartier

Il s'agit d'atténuer les effets de coupure et les contrastes entre le mail et ses abords, de traiter ces zones de transitions en s'appuyant sur les micro-équipements ou cheminements supports d'usages, et réciproquement de conforter ces pôles d'usages en ménageant des transitions visuelles entre le mail et ses abords. Plus précisément, nous proposons de :

- créer une ambiance lumineuse globalement un peu plus intense que sur les allées centrales (moyen d'atténuer le contraste existant entre le mail et le parking d'un côté, le centre commercial de l'autre) ;
- rompre l'image d'uniformité du mail par des dispositifs d'éclairage ponctuels variés, qui formeraient notamment un effet d'appel depuis l'extérieur du mail ;
- composer avec les micro-dispositifs comme les bancs, les jeux d'enfants ;
- introduire des touches de couleur pour créer une transition de teintes entre l'éclairage aux iodures métalliques projeté sur le mail et l'éclairage existant au sodium des espaces adjacents ;
- prévoir des régimes d'allumage différenciés en fonction des saisons et des heures de la soirée et de la nuit (« descendre » l'ambiance lumineuse de ces zones à partir d'une certaine heure pour ne pas favoriser les nuisances de voisinage).



Pôles nord et sud du mail : extraits de la planche axes de propositions

### Le parking au nord : un délaissé à requalifier

Comme nous l'avons vu, le pôle sud comporte un potentiel d'usages et de traitement important, d'autant que la place commerciale doit être réaménagée. Il serait donc "logique"

de privilégier cette zone du mail mais cela pourrait se faire, pour des questions de moyens, au détriment du pôle nord constitué par le parking.

Ce parking n'appartient pas vraiment au mail ; il constitue un pôle lumineux, toutefois perçu comme coupé du mail pour plusieurs raisons : absence de végétation, existence d'une zone sombre intermédiaire, contraste de teinte avec le mail (chaud/froid, parking jaune/mail blanc). En outre, il constitue aujourd'hui un lieu à l'abandon, marginalisé spatialement (effet cul de sac par la fermeture visuelle que constitue l'école) et dans ses usages (présence de voitures épaves, regroupement nocturne de petits groupes de jeunes...).



Le parking au nord du mail : vue nocturne et extrait de la planche axes de proposition

Bien qu'il ne soit valorisé par personne - mais plutôt décrit comme un parking sans intérêt -, il nous semble important d'envisager à moyen terme la requalification de ce délaissé, afin de justement ne pas accentuer sa marginalisation et sa dégradation. Il s'agirait de le retraiter pour ce qu'il est, un parking, mais aussi peut-être de le reconnecter par l'éclairage au mail, d'autant que ses allées latérales représentent des cheminements potentiels vers l'extérieur du quartier.

### Animer le centre du mail



Extraits des planches diagnostic et propositions

Cette animation du centre du mail répond à :

- une demande formulée par les interviewés, notamment cristallisée par les remarques autour de la fontaine ;
- un usage estival et festif du mail ;
- un moyen d'atténuer l'effet couloir du mail.

Il conviendrait ainsi de :

- créer un "événement lumineux" qui ne soit pas forcément "matériel" (comme l'ex-fontaine) ni nécessairement situé au centre physique du mail ;
- assurer par le biais de cet événement lumineux l'éclairage des manifestations temporelles ;
- prévoir, dans cette perspective, un dispositif de branchement ou d'éclairage événementiel.

***Cité Bordelongue***

# 1. Problématique du réaménagement de la cité

## 1.1 Contexte de l'étude

### La cité Bordelongue

Cette cité appartient au territoire du Grand Mirail, au sein duquel elle forme un ensemble avec les quartiers Papus et Tabar. Construite dans les années 1960, propriété de l'OPAC, elle est constituée de 2 tours (R+10 et R+13) et 3 barres (R+4) représentant 202 logements locatifs sociaux.

La cité est délimitée par la route de Seysses - pénétrante à grande circulation -, par le périphérique et par une zone d'activité en friches, dont certains bâtiments ont été dévastés par l'explosion d'AZF<sup>14</sup>. Cet environnement en fait une cité particulièrement enclavée. A ce titre, la route de Seysses la coupe des principaux équipements (écoles...), situés dans le quartier. Elle bénéficie de peu de commerces à proximité (commerces diffus le long de la route de Seysses).



La cité Bordelongue depuis la route de Seysses : vue générale et parking intérieur

La population, 650 habitants, est une population jeune<sup>15</sup>, à dominante familiale (3,32 personnes par foyer en moyenne) et composée d'une part importante d'étrangers. Les habitants connaissent une paupérisation grandissante ; le chômage touche près de 25% de la population, essentiellement les femmes (près de 60% en 2001). Comme le souligne la Mission du développement social, « les indicateurs socio-démographiques révèlent une grande fragilité de la population et supposent d'apporter une attention particulière quant aux besoins et aux déficits d'équipements et d'intervention sur le quartier. »<sup>16</sup> De plus, la ville note que les habitants ont une perception relativement négative de leur quartier, avec un fort sentiment d'insécurité et d'abandon, accentué après l'explosion d'AZF.<sup>17</sup>

En 1994, la ville de Toulouse, en concertation avec l'OPAC et les locataires, a aménagé les pieds des tours, tandis qu'une dernière tranche de travaux a permis le retraitement des abords des barres et de la rue Enzo Godéas, depuis lors en partie classée, avec les aires de jeux, dans le domaine public de la ville.

<sup>14</sup> Le site d'AZF est situé de l'autre côté du périphérique. En outre, un projet de zone franche est prévu sur le site de cette friche afin de recréer une zone d'activités.

<sup>15</sup> En 1999, 37,8% des habitants avaient moins de 20 ans ; 32% entre 15 et 27 ans et à peine 12% plus de 60 ans.

<sup>16</sup> Mission du développement social, Eléments pour une analyse socio-démographique des quartiers Papus-Tabar-Bordelongue, document de travail, mairie de Toulouse, février 2003, p. 24.

<sup>17</sup> Appel à projets « Mise en lumière des quartiers ». GPV de Toulouse, dossier « objet » - quartier Empalot et cité Bordelongue. Mairie de Toulouse, 31/03/03, p. 53.

Plusieurs dysfonctionnements sont toutefois constatés depuis ces travaux à proximité des tours : parking sauvage sur les espaces verts, dégradation de ces espaces verts, manque de protection de l'aire de jeux. Plus largement, « la cité Bordelongue concentre un certain nombre de problèmes (fréquemment relevés par l'OPAC), se manifestant le plus souvent par des dégradations de bâtiments (cages d'escalier, locaux associatifs, foyer municipal), d'espaces publics et à travers des actes d'incivilité envers les locataires, des phénomènes d'occupation, des regroupements permanents de jeunes. »<sup>18</sup>

### **Le projet de mise en lumière dans le cadre de la résidentialisation**

Le projet de résidentialisation entend plus particulièrement répondre aux problèmes d'usages et d'occupation des espaces communs à l'intérieur de la cité. Il « intervient pour renforcer la sécurisation et pour améliorer la perception des lieux »<sup>19</sup>. Il se traduit essentiellement par un dispositif de clôture autour des pieds d'immeuble, qui viendront entre autres séparer matériellement la zone des tours et celle des barres.

C'est dans le cadre de cette résidentialisation qu'intervient le projet de mise en lumière. Au moment où nous avons réalisé l'enquête, l'agence *Concepto* avait déjà soumis un avant-projet à la Ville. De ce fait, l'enquête ne constitue pas ici un préalable mais plutôt un moyen d'évaluer les solutions projetées au regard des perceptions et des attentes des habitants et professionnels intervenant sur la cité.

## **1.2 Perception de la cité et choix du parcours**

Le parcours choisi est un parcours circulaire s'effectuant sur tout le pourtour de la cité. Ce parcours, adapté à l'échelle du lieu, permet à la fois une perception d'ensemble de la cité depuis ses abords et accès, et un cheminement le long de l'ensemble des allées et voies qui la délimitent. Il rencontre les zones de logements caractéristiques du quartier : les barres, puis les tours, séparées par le chemin des Martyrs de Bordelongue, avant de revenir du côté des barres. Ce sont les deux secteurs identifiés de la cité chacun avec son propre mode de fonctionnement. Ce parcours révèle également la séquentialisation des espaces et l'alternance d'ambiances liées aux fonctions des différents espaces. Globalement, les espaces dédiés aux voitures -circulations et parkings-, sont mieux éclairés que les semi-espaces verts. L'éclairage de ces derniers peut être qualifié de faible. En outre, pour le secteur des barres, les façades arrière donnent sur des espaces verts et les façades avant sur rue. Quant aux tours, elles sont perçues comme un ensemble cerné de voitures en stationnement. Elles paraissent isolées par rapport aux barres, calées contre le périphérique et la route de Seysses.

La présentation du parcours permet ici de décrire nos propres perceptions et observations. A noter que l'observation des usages nocturnes s'est avérée très pauvre en raison de la quasi-absence de fréquentation nocturne du site ; en cette fin d'hiver, seul un groupe de jeunes séjourne en permanence le long de la voie de desserte intérieure du secteur des barres, créant, d'après les témoignages recueillis, un sentiment d'insécurité chez de nombreux habitants dont certains ont refusé d'effectuer un parcours commenté la nuit. Plus généralement, leur présence suscite des conduites d'évitement de la zone où ils séjournent.

---

<sup>18</sup> Idem, p. 52.

<sup>19</sup> Idem, p. 53.



Tracé du parcours

### Le secteur des barres

Ce secteur se caractérise par une distinction des façades avant et arrière créées par les travaux de réaménagement. Un éclairage spécifique est implanté en fonction des espaces qui accompagnent chacune d'entre elles, qui sont destinés soit à la voiture soit au piéton.

### Côté route de Seysses



Le point de départ du parcours est l'arrêt de bus situé le long de la route de Seysses, en vis-à-vis des barres de logements C. L'entrée dans la cité se fait par le petit parking circulaire tourné vers la route plutôt que vers la cité. On y remarque la présence de plusieurs voitures abandonnées.

On longe la barre de logements C en pied d'immeuble, en direction de l'entrée nord de la cité. Cette barre de logement R+4+terrasse est en retrait, mise à distance de la route par un espace

vert dont l'état plus ou moins dégradé traduit semble traduire une absence d'usages. La façade visible constitue la façade arrière. L'éclairage est composé essentiellement des candélabres à deux globes d'une hauteur de 3,50m, équipés de lampes à sodium haute pression.

Cette première partie du trajet permet d'aborder une succession de micro-espaces : le parking circulaire, l'aire en gravillons avec des bancs, le bac à sable, ainsi que les « espaces verts » arborés. Un chemin piéton étroit d'environ 1,50m (au plus large) les relie, soit en rasant la façade soit en s'en écartant légèrement. Les plantations arbustives rétrécissent et délimitent cet espace de circulation piétonne vers le nord. Nous nous interrogeons sur le statut de ces espaces et sur leur perception de nuit.



Le long du bâtiment C, en retrait de la route de Seysses

### L'entrée Nord sur la cité



Le bâtiment de l'AFPA endommagé

L'entrée Nord du quartier, par la rue Enzo Godeas, n'est pas vraiment aménagée. La première chose que l'on voit, en entrant dans le quartier le jour, est l'ancien bâtiment de France Télécom soufflé par AZF ainsi que le pignon de la barre de logements. Cette perception ne valorise pas l'entrée dans la cité.

### La rue Enzo Godeas

La rue Enzo Godeas est empruntée sur toute sa longueur avant de rejoindre le chemin des martyrs de Bordelongue. Elle mesure environ 200m et dessert la façade avant de la barre de logements C. Ici, la voirie est beaucoup plus large et l'espace public qui la borde plus visiblement aménagé : la rue est composée d'un trottoir et d'un stationnement longitudinal de part et d'autre, d'une contre allée desservant du stationnement côté façade, et d'une chaussée à double sens de circulation. L'emprise totale est d'environ 20m. Le trottoir le long de la façade a une largeur d'environ 2m et dessert des entrées d'immeuble matérialisées par des avancées bâties et la plantation de magnolias. L'éclairage est puissant et de type routier, sous forme de mâts de 8 à 12m de haut équipés de source à sodium haute pression.



Le long de la rue Enzo Godeas, côté immeuble et côté friche.

La rue, délimitée d'un côté par la barre de logements, est de l'autre marquée par le terrain clôturé de l'AFPA dont les bâtiments soufflés par l'explosion AZF restent en l'état. La nuit,



ce terrain est dans l'ombre mais offre une perspective ouverte sur l'ensemble de la future zone franche et le périphérique éclairé au fond, en surplomb.

Le parcours se prolonge chemin des Martyrs de Bordelongue, qui constitue une séparation entre les deux secteurs de la cité. Nous avons la façade arrière de la barre B avec son stationnement de proximité, puis l'aire de stationnement des deux tours qui sont en retrait, pratiquement accolées au périphérique.

### **Le secteur des tours**

Ce secteur desservi par le chemin des Martyrs de Bordelongue se perçoit comme un tout que nous avons voulu révéler à travers le parcours. Nous traversons donc cette voie pour nous approcher du mur anti-bruit du périphérique puis contourner les deux tours.

#### **De loin**

Ce trajet permet de percevoir les tours sur tout leur pourtour, comme des emblèmes, des phares au milieu de leur île. En effet, ces deux tours sont soudées l'une à l'autre et sont visibles, de jour en tout cas, de tous les côtés : à partir du périphérique et à partir de la route de Seysses en provenant du centre ville ou de La Fourquette.

#### **De près**



Le parcours chemine au pied des tours. L'espace public est ici constitué de stationnement et montre des zones de délaissés, notamment à proximité de la rocade où le mur anti-bruit crée une barrière physique et visuelle. Nous nous interrogeons sur la façon dont est perçu cet enclavement.

Les entrées des tours, fortement éclairées de l'intérieur, créent un contraste d'autant plus grand que leurs abords sont totalement dans l'ombre. A proximité, l'éclairage public, composé de candélabres piétonniers à globes, diffuse la lumière blafarde et faible des ballons fluorescents. Là encore, on constate une absence totale d'entretien des espaces collectifs.



Le pied des tours : espaces délaissés, peu éclairés, contrastant avec les entrées

De même, à l'ouest, en contrebas de la route de Seysses, des espaces verts, avec une aire de jeux, une placette et des bancs, tombent à l'abandon. A l'angle du terrain, un passage souterrain peu engageant rejoint la cité Tabar.

Nous retraversons ensuite la route et décidons de laisser le choix aux enquêtés sur la suite du parcours pour rejoindre le parking semi-circulaire. Soit ils traversent la première partie de la rue Godeas dans laquelle l'éclairage est plus important mais ils devront affronter le regard des jeunes établis en permanence ici. Soit ils longent la façade arrière du bâtiment A. Ce trajet, davantage dans l'ombre, est délimité par des plantations arbustives.

## 2. Synthèse des entretiens

L'échantillon se compose de :

- 2 représentants de la maîtrise d'ouvrage (parcours commentés longs) ;
- 2 personnes ayant une activité dans le cadre d'associations (parcours commentés longs) ;
- 6 habitants (2 parcours commentés longs, 2 parcours commentés brefs et 2 entretiens brefs) ; le terme désigne les résidents « ordinaires », qui ne sont ni adhérents ni représentants d'association.

### 2.1 Discontinuité à l'échelle du piéton

#### Globalement, la cité Bordelongue est éclairée

##### Effet d'enveloppement

L'éclairage de la voirie contribue à celui des espaces extérieurs [il faudrait savoir plus précisément si des habitants sont gênés au domicile] et peut avoir un effet d'enveloppement. On peut penser que l'éclairage de la voirie, côté route de Seysses, relie la cité de Bordelongue à l'extérieur. Cette voie passante, bruyante, constitue, il est vrai, le seul moyen de communication avec l'extérieur ; elle ne représente pas, semble-t-il, un environnement hostile. D'ailleurs, l'éclairage vif des phares des voitures n'est pas nécessairement perçue comme une gêne contrairement à ce que l'on pourrait penser ; une jeune fille qui habite dans une tour apprécie cette source d'éclairage lorsqu'elle se trouve sur le rond-point situé en façade (« avec les phares des voitures, on voit tout, c'est très bien »).



Une ambiance générale marquée par l'éclairage de voirie

##### L'éclairage de voirie comme référence

Plus largement, la présence des mâts qui éclairent la route de Seysses et la rue Enzo Godeas ainsi que le chemin des Martyrs de Bordelongue et le parking sous la rocade peuvent donner l'impression que, globalement, « c'est bien éclairé ». La rue Enzo Godeas, en particulier lorsque les interviewés la découvrent après avoir contourné le pignon, apparaît bien éclairée, de manière homogène, en comparaison avec la façade arrière du bâtiment. La discontinuité prend donc sens à l'échelle d'un bâtiment ou d'un espace public (aire de jeux, rond-point devant les tours...) lorsqu'on s'en approche. C'est l'éclairage à l'échelle du piéton que les personnes interviewées mettent en avant dans les parcours.

## Des ruptures dans le cheminement

Le parking côté route de Seysses est bien éclairé, mais « *il y a ensuite trop de points noirs, il y a trop de coins sombres* » ; ceux-ci peuvent être repérés quel que soit le sens du parcours.

### Côté route de Seysses

En longeant le bâtiment C en direction du pignon, il existe comme « *une rupture d'éclairage* » signalée par plusieurs personnes : l'éclairage qui était jusqu'alors en alignement du bâtiment digresse ; un candélabre au niveau du passage piétons, « *est vraiment mal placé, il est derrière les arbres* », « *il éclaire, mais le fourré, les arbustes* ». L'espacement des candélabres est mis en question, jugé trop grand. Dans cette partie du cheminement, un doute sur la source d'éclairage est exprimé :

*« plus on s'approche de la route, il y a un peu d'éclairage. Sinon moi je pense que les lumières qu'ils ont mis n'éclairent pas. Pas beaucoup. C'est plutôt les poteaux au niveau de la grande route, voilà qui éclairent. » 1H*

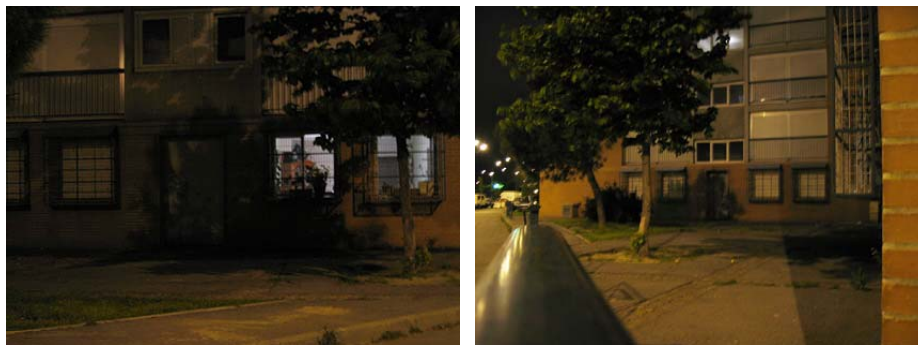
Le pignon nord est dans l'ombre : « *là, il fait très noir* », « *du point de vue de l'éclairage public, il n'existe pas cet espace* ».



Des zones délaissées qui, dans l'ombre, disparaissent la nuit

### Du côté des tours

Du côté des tours, plusieurs personnes interviewées s'interrogent sur la disposition des luminaires et sur leur nombre ; elles soulignent le faible éclairage des accès aux entrées 9 et 11. La zone située à l'extrémité sud (vers le tunnel) est dans l'ombre ; on préfère l'éviter.



Au pied des tours, un éclairage non homogène

On signalera également l'ombre de l'allée qui longe la barre A (entre le chemin des Martyrs de Bordelongue et la route de Seysses) ; empruntée par différents interviewés, elle est

très peu engageante, même si elle se révèle utile pour les jeunes filles qui veulent échapper au regard des jeunes qui occupent la place centrale entre les bâtiments.



Le manque d'éclairage sur les espaces collectifs côté route de Seysses

Les aires de jeux d'enfants et les espaces de sociabilité, que ce soit devant les tours ou devant la grande barre route de Seysses, sont mal éclairés - plusieurs personnes signalent la faiblesse de l'éclairage au niveau de la placette située entre la tour et la route prévue pour s'asseoir et discuter : un seul candélabre apparaît dérisoire, pourquoi n'y en a-t-il pas un autre au centre, demandent-elles.

Une remarque récurrente concerne les entrées d'immeubles ; l'absence d'éclairage est signalée notamment :

- le long de la grande barre, façade arrière, empruntée par beaucoup ;
- et façade avant : l'éclairage apprécié en général, manifeste des lacunes quand on s'approche des bâtiments : les halls ne sont pas éclairés et l'éclairage public est masqué par les magnolias ;
- dans les bâtiments situés chemin des Martyrs de Bordelongue, où l'éclairage de la voirie est tourné vers le parking et laisse dans l'ombre la façade et les entrées.



Des entrées d'immeuble peu signalées par l'éclairage, qui peut toutefois gêner les habitants du premier étage

Les personnes interviewées, habitants ou non, mentionnent la gêne potentielle de l'éclairage dans les logements (1<sup>er</sup> étage sur la barre, côté route de Seysses et jusqu'au 2<sup>ème</sup> rue Enzo Godeas, au détriment d'ailleurs du sol.

### **Un éclairage marqueur de fonctionnalité**

#### **Une perception marquée par la distinction des fonctions**

A côté du repérage des points sombres, la distinction entre les zones dédiées au piéton et les parkings est fréquente et marque la perception de Bordelongue. L'éclairage semble favoriser la voiture, rue Enzo Godeas et chemin des Martyrs de Bordelongue en particulier, où les entrées ne sont pas éclairées.

*« Ouais bon là il y a les parkings. Par contre, au niveau des parkings ils éclairent bien. Dès que l'on sort des parkings ça y est. » 1H*

*« La lumière n'est pas là pour accompagner le cheminement piéton, la preuve là elle est masquée complètement par des arbres. Alors que si on souhaitait par contre que la lumière accompagne le cheminement piéton — puisqu'on se trouve là sur le trottoir — à mon avis ça impose un éclairage sur le trottoir lui-même. Là [on ne voit rien] » 2*

*« L'éclairage suffit largement. Après, ça permet simplement de voir où on a garé la voiture. » 2*

### **Discontinuité territoriale des usages**

Les habitants interrogés, peu nombreux il est vrai, s'identifient en fonction de leur lieu d'habitation : les barres ou les tours. Ils disent éviter les espaces qui ne relèvent pas de leur territoire. La tonalité des discours assez virulente à cet égard. Traduit-elle les pratiques ? Nous ne le savons pas précisément. Somme toute, la discontinuité de l'éclairage que nous signalons dans les cheminements piétons se manifeste également sous un angle social.

## **2.2 Sentiment d'abandon**

Les personnes interviewées, le long du parcours, en regardant autour d'elles ou en désignant un facteur d'éclairage particulier, parlent d'une ambiance triste, peu accueillante. Elles associent les qualités négatives de l'environnement lumière à des signes d'abandon. L'OPAC et la Ville sont implicitement ou explicitement visées.

*« Ça fait triste [à propos du reflet « jaunâtre », « marronnasse » de l'éclairage sur une façade], je trouve que c'est un déni d'intérêt, ça souligne un déni d'intérêt, on ne s'y intéresse pas » 2*

### **Un éclairage dépourvu de qualités**

Elles distinguent les couleurs d'éclairage rencontrées le long du parcours et les apprécient diversement. En général, la couleur orangé ou jaune de l'éclairage de voirie est repérée et plutôt appréciée parce que plus douce que la lumière blanche (candélabres du côté des tours). Quant à l'orangé diffusé par les candélabres disposés le long de la grande barre, il est critiqué, sans être nécessairement comparé à d'autres teintes.

*[candélabres côté rue de Seysses] « c'est un éclairage déjà un peu trop orange pour ma part. Et un peu vieillot, ça fait un peu vieillot. » 1*

Les effets de l'éclairage « jaunâtre » sur les façades des barres [les tours sont en brique et ont été réhabilitées récemment] suscitent une impression de laideur.

Le long de la grande barre, les interviewés parlent également d'une lumière tamisée, opaque, terne, obscurcie par les globes.

*« L'éclairage est très terne @ Ah oui, très terne. Pour moi ça évoque les années 60, où on essayait de faire des lumières, où la lumière est un peu tamisée, n'est pas vive, et elle crée des zones d'ombre, mais presque par hasard » 2*

*« [route de Seysses, vers le terrain de jeu] Par-là, moi j'y mettrais une lumière là un peu, ça flasherait plus. @ Plus de lumière ouais, ça ferait moins sombre ! Une lumière blanche, une lumière moins sombre, je trouve que c'est trop opaque, c'est pas beau ! » 4H*

Les ampoules grillées, nombreuses au niveau des tours, sont repérées et témoignent en général d'un manque d'entretien.

### **Bordelongue dans son environnement**

#### **Comment apparaît la cité Bordelongue ?**

*« Les immeubles, tout est gris, 4 arbres, il n'y a même pas de feuille dessus, l'espace vert, on va parler de la pelouse : elle est à moitié arrachée [...] ce n'est pas de la pelouse ça » ; « C'est 2 immeubles avec des voitures autour, ça ne dégage rien, ce n'est pas comme quand vous rentrez dans une jolie résidence » 2H*

Les infrastructures routières qui l'entourent, outre le bruit qu'elles engendrent et fréquemment signalé, peuvent accentuer un sentiment de déréalisation :

*« [...] ici, puisque les candélabres sont hauts, il y a un éclairage pas très fort, mais assez homogène, il n'y a pas de zone d'ombre, il n'y a pas de zone inquiétante, si ce n'est que c'est l'univers global qui est inquiétant ici, parce qu'on a au fond la rocade, ce n'est pas quelque chose d'engageant. » 2*

Le « noir » de l'AFPA a un statut particulier :

*« Pour moi, ce terrain dans le noir ça ne me gêne pas. Ça me rappelle la campagne. Ça me permet de m'évader. » 5H*

*« Parce que là regardez c'est le noir complet. C'était l'AFPA avant et par rapport à l'AZF ça a été, tout à été détruit quoi et je ne sais pas ce qu'ils vont faire. » 1H*

#### **L'importance relative de l'éclairage**

Les petits espaces collectifs délaissés ou négligés, la prédominance des parkings, le local associatif détruit par l'explosion AZF et non réhabilité (alors que le local de l'OPAC qui le jouxte l'a été, disent les jeunes), etc., font dire à plusieurs : « c'est moche ». L'impact de l'éclairage apparaît alors dérisoire sans un réaménagement plus large de la cité.

*« [L'éclairage doit-il mettre en valeur les matières ?] À mon avis c'est tellement moche ! À mon avis [il ne vaut mieux pas les mettre en valeur]. Après, au niveau du bâtiment s'il y avait de la couleur, c'est sûr que c'est intéressant. Mais là c'est tellement gris, les couleurs sont tellement moches que bon... » 2A*

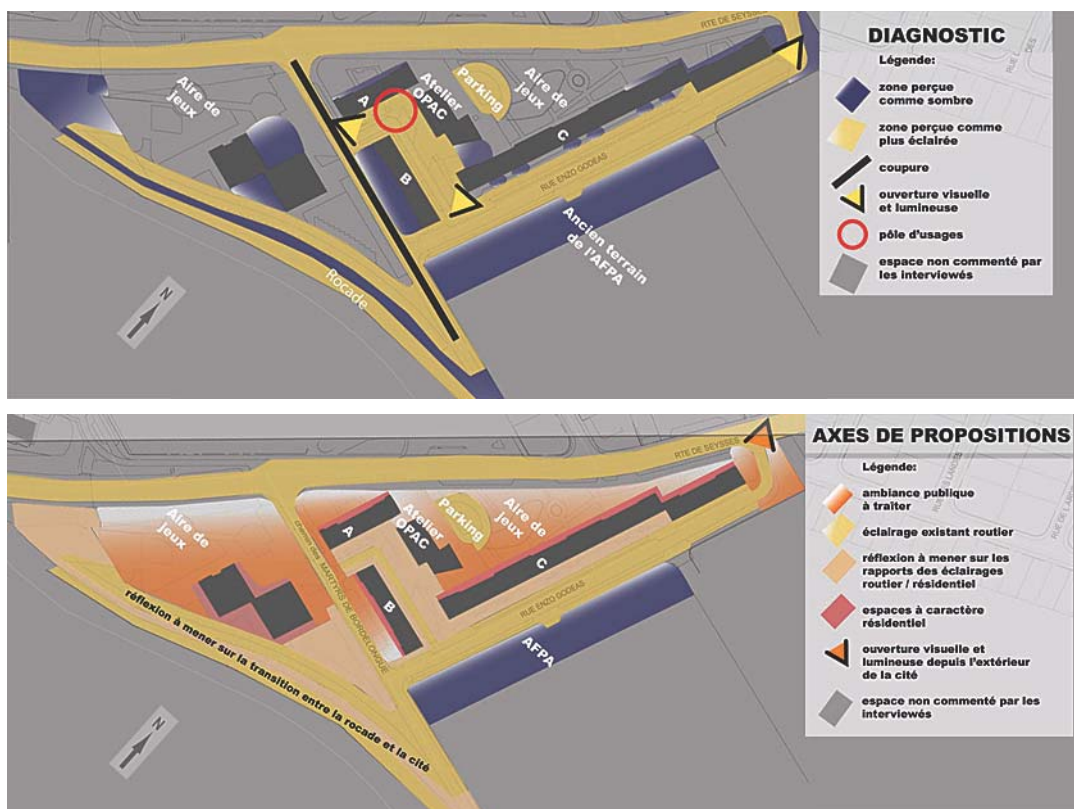
### 3. Une enquête qui conforte le projet de mise en lumière

Comme pour le mail d'Empalot, les résultats sont ici ressaisis par la formulation d'éléments de diagnostic, d'axes thématiques d'intervention, ainsi que par leur traduction sous forme graphique. Les codes graphiques utilisés sont les mêmes que pour Empalot.

De manière générale, l'étude sociologique fait ici ressortir :

- une mixité entre éclairage de voirie et éclairage des espaces piétonniers à conserver voire conforter, ce afin d'assurer l'insertion de la cité dans son contexte urbain et de répondre à des besoins en éclairage essentiellement formulés en termes fonctionnels ;
- l'intérêt d'améliorer l'éclairage des espaces piétonniers afin d'assurer une continuité des cheminements et de requalifier les espaces collectifs de proximité ;
- la nécessité, pour l'éclairage, de s'inscrire dans le cadre d'un réaménagement d'ensemble ; l'expression des représentations et des usages montre en effet que la mise en lumière ne peut prendre sens qu'à cette condition.

Par ces différents aspects, l'enquête, postérieure à la conception de l'avant-projet de mise en lumière, vient globalement valider les solutions proposées par *Concepto*. Dans la suite du texte, celles-ci<sup>20</sup> sont chaque fois mises en regard de notre propre analyse.



Planches diagnostic et propositions (recadrées)

<sup>20</sup> Extraites de Roger Narboni-agence Concepto, *Mise en lumière de la cité Bordelouge, phase avant-projet*, novembre 2003.



### **3.1 Renforcer l'éclairage et améliorer la qualité d'ambiance des espaces piétons**

Comme le montre la synthèse des entretiens, les ruptures perçues dans l'éclairage au cours du parcours sont ponctuelles mais assez nombreuses ; elles se rapportent aux pieds d'immeuble et plus particulièrement aux entrées (le long de la barre C côté route de Seysses, au pied des deux tours), ainsi qu'aux espaces collectifs (placettes et jeux d'enfants). On notera que ces ruptures s'appliquent à des espaces peu entretenus voire laissés à l'abandon.

#### **Favoriser l'identification des espaces de cheminement et des accès aux immeubles**

Retraiter l'éclairage des espaces piétons et assurer la continuité des cheminements apparaît donc prioritaire.

En ce sens, les résultats des entretiens traduisent la nécessité de :

- signaler les accès aux immeubles ;
- traiter les entrées d'immeuble ;
- éviter d'éclairer les façades.

De ce point de vue, l'avant-projet prévoit d'éclairer en continu les cheminements piétons depuis les voiries et les zones de stationnement. Ainsi, « *les cheminements piétonniers depuis l'espace public, les voiries ou depuis les zones de stationnement seront systématiquement éclairés par des candélabres piétonniers de 4,5m de hauteur (éclairage mixte ou indirect), équipés de lampes aux iodures métalliques à brûleur céramique de tonalité blanc doré d'un très bon indice de rendu des couleurs (T : 3000K, IRC > 80...).* » Il est aussi proposé de « *souligner systématiquement les entrées d'immeuble côté zones de stationnement, à la fois en positionnant judicieusement l'éclairage de voirie (de manière à diriger le flux lumineux vers les pieds d'immeubles) et en installant une applique lumineuse diffusante clairement repérable sur le côté de chaque entrée.* »

#### **Requalifier les espaces collectifs de proximité**

L'enquête montre également un besoin de valoriser les espaces publics par l'éclairage : espaces de jeux et de convivialité. A cet égard, on peut s'interroger sur le type et le degré d'éclairement de ces espaces.

La lecture des planches et propositions de l'avant-projet montre que celui-ci semble principalement traiter les espaces collectifs à travers l'éclairage des circulations piétonnes. Les photos de référence présentées dans le dossier, ainsi que la planche « plan d'usages, état projeté », identifient toutefois clairement les aires de jeux et en laissent supposer un traitement particulier.

### **3.2 Conforter la mixité éclairage routier/piétonnier**

#### **Un moyen de rattacher la cité à son environnement urbain**

Par rapport à l'extérieur, deux attitudes sont possibles :

- se protéger du monde routier et opter pour un éclairage essentiellement résidentiel ;
- associer, comme aujourd'hui, éclairage de voirie et éclairage résidentiel.

C'est ce second axe qui s'impose au vu des dimensions de la cité, de son enclavement et de l'importance de la voiture, notamment si l'on tient compte du projet de résidentialisation qui sépare la cité et transforme le chemin des Martyrs de Bordelongue en un axe routier de passage vers la future zone franche réaménagée.

### **Prendre en compte la diversité des espaces et de leurs fonctions**

Dans cette perspective, une réflexion est à mener sur les teintes d'éclairage : il s'agit à la fois d'éviter un hiatus entre les teintes et de tomber dans l'uniformité.

Si l'on considère les différents axes routiers existants :

- la route de Seysses est relativement bien acceptée semble-t-il (nous restons prudents sur ce point, dans la mesure où nous avons rencontré peu d'habitants) ;
- côté rocade, il s'agit de remédier à l'aspect « no man's land ». En particulier, les mâts dont l'éclairage est tourné vers le parking renforcent paradoxalement la présence du mur anti-bruit alors qu'ils le laissent dans l'ombre ;
- le long de la rue Enzo Godeas, l'éclairage routier vers les parkings et les bâtiments est apprécié ; l'obscurité de l'autre côté de la rue, qui sera aménagé, indique la présence d'un monde plus calme bien qu'inquiétant pour certains ;
- le chemin des Martyrs de Bordelongue, destiné à se développer en tant que desserte de la future zone franche, mérite d'être pris en compte dans son caractère résidentiel.

L'avant-projet prévoit de « *qualifier l'éclairage de voirie par une hiérarchisation des espaces de circulation* » ; pour cela sont distinguées :

- le chemin des Martyrs et la rue de desserte parallèle, où sont proposés « des candélabres de voirie de 8 m de hauteur », implantés unilatéralement et équipés de sources au sodium haute pression de teinte « blanc-orangé » ;
- les zones de stationnement, pour lesquelles il est prévu des candélabres de voirie de 6 m de hauteur, implantés à l'opposé des bâtiments afin d'éclairer le pied des façades et équipés de sources au sodium haute pression de teinte « blanc-orangé ».

En ce sens, la distinction entre espaces piétonniers et éclairage de voirie sera créée par le biais des teintes de lumière, du rendu des couleurs des sources et des hauteurs de feu. Le chemin des Martyrs de Bordelongue est traité de la même manière que l'ensemble des voiries. La spécificité de cet espace délaissé est toutefois prise en compte par la proposition d'une mise en scène du mur anti-bruit (voir ci-après).

### **La question de l'impact de la résidentialisation sur les discontinuités territoriales internes**

La discontinuité territoriale entre le secteur des barres et celui des tours, exprimée par leurs habitants, est renforcée par un éclairage piétonnier existant différent (sodium haute pression dans le premier secteur, ballons fluorescents dans le second). Elle le sera encore plus avec le projet de résidentialisation qui prévoit de ceinturer chaque secteur d'une clôture propre.

A la question de la continuité entre les deux secteurs, l'avant-projet répond, comme nous l'avons vu, par des principes d'éclairage communs à l'ensemble de la cité. En particulier, il préconise la « *conservation d'un même type de mobilier et des mêmes tonalités de lumière de part et d'autre des clôtures de privatisation afin d'assurer une continuité visuelle des espaces piétonniers et automobiles.* » Toutefois, il est proposé de « *mettre en scène la clôture au niveau des seuils de traversée pour en signaler clairement le nouveau statut et*

*changer radicalement l'image et l'ambiance nocturne côté route de Seysses comme côté chemin des Martyrs ».* Il est aussi souligné que « *cette démarche implique par contre un traitement réellement qualitatif de la clôture qui ne doit pas être un simple grillage de délimitation.* »

### **La pertinence d'une mise en scène ponctuelle ?**

Enfin, un dernier point que nous soulevons porte sur la pertinence de créer des dispositifs de mise en scène ponctuels.

Certains arguments penchent en faveur d'une réponse négative :

- les interviewés appréhendent l'éclairage de la cité sous un angle essentiellement fonctionnel ;
- la dimension éclairage est pour la plupart dérisoire au regard des problèmes que connaît la cité.

D'autres, positifs, peuvent au contraire être avancés. Ainsi une mise en scène ponctuelle, à l'échelle du lieu et sans caractère trop ostentatoire, pourrait constituer un facteur de revalorisation et introduire une certaine "fantaisie" dans un environnement dur et qualifié de « moche ». Nous pensons en particulier au traitement du mur anti-bruit comme moyen de requalifier *a minima* le chemin des Martyrs de Bordelongue sans chercher à cacher la réalité du mur anti-bruit.

L'avant projet apparaît favorable à de telles mises en scène qui, selon Concepto, permettraient, « en complément des ambiances nocturnes créées, de donner un sentiment d'identité et de fierté aux habitants ». Il est ainsi proposé de :

- « *souligner les entrées de la cité par de grands totems lumineux* »
- « *mettre en scène le bâti, par un traitement signalétique graphique de certains éléments de façade (partie haute de la grande barre le long de la route de Seysses, murs des deux tours)* » ;
- « *illuminer l'échangeur routier et mettre en scène le mur anti-bruit* » (mais plutôt côté rocade que le long du chemin des Martyrs de Bordelongue).

# Table des matières

<b>Résumé.....</b>	<b>2</b>
<b>Sommaire .....</b>	<b>3</b>
<b>Présentation de l'étude</b>	
<b>Introduction.....</b>	<b>5</b>
L'éclairage facteur de requalification.....	6
Des perceptions et usages nocturnes révélateurs des potentiels d'ambiance.....	6
<b>Méthodes et déroulement de l'enquête .....</b>	<b>7</b>
Méthodes d'enquête .....	7
Observations.....	7
Parcours commentés .....	8
Parcours commentés longs	8
Entretiens cadrés – parcours commentés brefs	8
Schéma d'entretien	8
Déroulement de l'enquête.....	8
Périodes d'enquête .....	9
Difficultés liées aux terrains .....	9
Prises de contact et passation des entretiens .....	9
Corpus et présentation des résultats .....	10
<b>Quartier et mail d'Empalot</b>	
<b>1. Problématique de la mise en lumière du mail .....</b>	<b>12</b>
2.1 Contexte de l'étude.....	12
Le quartier Empalot.....	12
La programmation de la mise en lumière du mail.....	13
2.2 Usages et perception du quartier .....	14
Description des usages observés .....	14
Avenue Jean Moulin : flux passants et séjours en pieds d'immeuble	14
A l'intérieur du quartier, des pratiques de voisinage	15
Le mail peu fréquenté en hiver	15
Le sud du mail, un lieu de sociabilité	15
Un quartier qui se vide à la tombée de la nuit	15
Perception du quartier le jour.....	16
Deux entrées différentes au sud et au nord de l'avenue J. Moulin	16
Une orientation difficile à l'intérieur du quartier	16
Perception du quartier la nuit.....	18
L'ambiance routière de l'avenue J. Moulin	18
Discontinuité d'ambiances en traversant le quartier	18
Premiers éléments de diagnostic nocturne sensible du quartier .....	19
Un manque d'éclairage lié aux différences de statut des espaces	19
Des limites plus ou moins marquées	19
L'indistinction avant / arrière	19
L'absence de traitement des pieds d'immeuble	20
Le vide nocturne	20
Premiers éléments de qualification du mail.....	20
Un espace paradoxal	20
Une centralité peu évidente	20
Un espace qu'on traverse	21
Des images plurielles	21
Choix des parcours .....	21
Le parcours commenté longitudinal	22
Le parcours commenté transversal	22
<b>2. Synthèse des entretiens .....</b>	<b>23</b>
2.1 Une perception nocturne du mail globalement négative.....	23
Un éclairage globalement perçu comme insuffisant.....	23
Des nuances dans la perception et l'expression .....	24
Une perception relative	24
Un éclairage « un peu juste »	24
Une absence d'homogénéité	24

L'idée d'un manque d'éclairage qui s'étend au quartier	25
La description d'une ambiance « triste », « lugubre » .....	25
Un sentiment négatif plus ou moins prégnant	25
Une ambiance attribuée à plusieurs facteurs d'éclairage	25
Autres facteurs	26
2.2 Une perception du mail différenciée selon les espaces .....	26
Effet couloir .....	26
Une linéarité qui s'impose	26
Tentatives de séquentialisation	26
Importance de l'éclairage du stade .....	27
Effet de dissymétrie entre les deux allées latérales.....	27
Polarisation haut / bas.....	28
Deux pôles lumineux aux extrémités du mail .....	28
Effets d'ouverture visuelle transversale.....	28
Des ouvertures sur le quartier	28
Le rôle des coupures et transitions lumineuses	28
2.3 Des pôles d'usage dans l'ombre.....	29
Le trajet entre l'avenue Jean Moulin et la cité Daste .....	29
Des zones d'ombre qualitativement distinctes	29
Un sentiment d'insécurité marqué	29
De nombreuses autres zones d'ombre .....	30
La maison bleue dans le noir	31
Les passages sous immeuble non éclairés, un danger potentiel	31
2.4 Une perception des contrastes lumineux du quartier.....	32
Avenue Jean Moulin .....	32
Rue de Menton .....	32
2.5 «C'était un beau quartier avant» .....	33
Autres facteurs d'environnement .....	33
Le sol	33
Nuisances olfactives	34
L'environnement sonore	34
Une appréciation résidentielle nostalgique ou fonctionnelle.....	34
Un attachement différent selon les générations	34
Le statut du mail pour les habitants	34
Une demande d'animation visuelle nocturne du mail.....	35
Une demande partagée	35
L'association entre éclairage et sociabilité	35
Introduire la couleur	35
Le fantôme de la fontaine	35
<b>3. Accompagner les usages du mail la nuit.....</b>	<b>37</b>
3.1 Du diagnostic aux propositions .....	37
Les apports de l'enquête .....	37
Des perceptions du mail nuancées par l'enquête	37
Une demande d'ambiance publique adaptée aux modes de sociabilité du quartier	37
Importance de la maintenance de l'éclairage et de l'entretien des espaces	37
Synthèses graphiques.....	38
Plan Diagnostic : répartition lumineuse, effets perceptifs et usages	38
Plan Axes de propositions : principes de hiérarchisation des ambiances	38
3.2 Hiérarchiser les cheminements .....	39
Cheminements longitudinaux.....	39
Principaux usages de cheminement le long du mail	39
Propositions : traiter différemment les deux allées latérales du mail	40
Cheminements transversaux .....	40
La variété des cheminements d'accès et de traversée du mail	40
Propositions : privilégier la traversée J. Moulin-Daste tout en traitant les cheminements secondaires	41
3.3 Renforcer les pôles d'usages actuels et futurs .....	41
Les pôles d'usage aux extrémités du mail .....	41
Deux zones particulièrement sombres	41
Propositions : des pôles d'usages à traiter en lien aux ouvertures sur le quartier	42
Le parking au nord : un délaissé à requalifier	42
Animer le centre du mail .....	43

## Cité Bordelongue

<b>1. Problématique du réaménagement de la cité .....</b>	<b>45</b>
1.1 Contexte de l'étude.....	45
La cité Bordelongue.....	45
Le projet de mise en lumière dans le cadre de la résidentialisation .....	46
1.2 Perception de la cité et choix du parcours.....	46

Le secteur des barres .....	47
Côté route de Seysses .....	47
L'entrée Nord sur la cité .....	48
La rue Enzo Godeas .....	48
Le secteur des tours .....	49
De loin .....	49
De près .....	49
<b>2. Synthèse des entretiens .....</b>	<b>51</b>
2.1 Discontinuité à l'échelle du piéton .....	51
Globalement, la cité Bordelongue est éclairée .....	51
Effet d'enveloppement .....	51
L'éclairage de voirie comme référence .....	51
Des ruptures dans le cheminement .....	52
Côté route de Seysses .....	52
Du côté des tours .....	52
Un éclairage marqueur de fonctionnalité .....	53
Une perception marquée par la distinction des fonctions .....	53
Discontinuité territoriale des usages .....	54
2.2 Sentiment d'abandon .....	54
Un éclairage dépourvu de qualités .....	54
Bordelongue dans son environnement .....	55
Comment apparaît la cité Bordelongue ? .....	55
L'importance relative de l'éclairage .....	55
<b>3. Une enquête qui conforte le projet de mise en lumière .....</b>	<b>56</b>
3.1 Renforcer l'éclairage et améliorer la qualité d'ambiance des espaces piétons .....	57
Favoriser l'identification des espaces de cheminement et des accès aux immeubles .....	57
Requalifier les espaces collectifs de proximité .....	57
3.2 Conforter la mixité éclairage routier/piétonnier .....	57
Un moyen de rattacher la cité à son environnement urbain .....	57
Prendre en compte la diversité des espaces et de leurs fonctions .....	58
La question de l'impact de la résidentialisation sur les discontinuités territoriales internes .....	58
La pertinence d'une mise en scène ponctuelle ? .....	59

## Annexes

Récapitulatif des entretiens : mail d'Empalot  
Récapitulatif des entretiens : cité Bordelongue  
Avant-projet de mise en lumière du mail d'Empalot (Concepto)

## Fiches volantes

Photographies aériennes : quartier d'Empalot et cité Bordelongue  
Quartier d'Empalot : vues de jour / vues de nuit  
Mail d'Empalot : "synthèse des entretiens"  
Cité Bordelongue : vues du parcours / "synthèse des entretiens"  
Planches diagnostic : mail d'Empalot / cité Bordelongue  
Planches propositions : mail d'Empalot / cité Bordelongue

# ***Annexes***

# ***Tableau récapitulatif des entretiens***



## Récapitulatif des entretiens : mail d'Empalot

### Légende type d'entretien

Parcours long (long) : trajet longitudinal

Parcours long (trans) : trajet transversal

Parcours long (libre) : trajet libre

Parcours bref : grande diversité

Entretien informel : dans les locaux d'une association

Entretien long ou bref : position fixe ou quasiment fixe *in situ*

### Représentants d'association ou de personnes exerçant leur activité dans le cadre d'associations d'Empalot

N°	Type d'entretien	Sexe	Age	Interviewé	Lieu d'habitation	Date/Heure	Temps	Durée
1A	Parcours long (trans. et long.)	H+F		représentants assoc. Hasure	Empalot	Mar. 30/03 21h00	Froid et vent fort	45 mn
2A	Parcours long	H	40	Représentant association « Champ de loup »	Empalot	Ven. 9/04 21h00	Froid et grêle	40 mn
3A	Entretien long (long)	H	60	Représentant assoc. « Champ de loup »	32 rue des Mouettes	Ven. 09/04 21h30	Froid et pluie à la fin ITW	25 mn
4A	Entretien long (trans)	F+H		représentants d'une association de handicapés	30 av. Jean Moulin	Ven. 09/04 21h	Froid, grêle à la fin ITW	40 mn
5A	Parcours long (long.)	F	35-40	Photographe ayant travaillé sur Empalot	Daste	Mer. 23/03 20h00	Couvert, froid et sec	35 mn
6A	Parcours long (long.)	H	30	Photographe pour association. « Convergence »	Extérieur au quartier	Ven. 26/03	Froid et humide	47 mn
7A	Parcours long (trans. + long.)	H	35	Photographe pour association « Convergence »	Extérieur au quartier	Ven 26/03 19h50	Froid et humide	45 mn
8A	Entretien informel	F	45	Assistante sociale « Générations solidaires »	Extérieure au quartier	Ven. 26/03 16h	Dans les locaux	44 mn
9A	Entretien Informel	H + F	+ 60	Personnes âgées « Générations solidaires »	30 avenue Jean Moulin	Ven. 26/03 15h	Dans les locaux	50 mn
10A	Entretien informel	H + H	25 et 35	Educateur et adhérent asso. « Jeunes majeurs »	Extérieur Empalot	Jeu. 11/03 19h	Dans les locaux	30 mn
11A	Parcours bref	H	65	Retraité, membre assoc. « Champ de loup »	N°27	Sam. 27/03 20h15	couvert	04 mn

### Représentants de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre et des gestionnaires OPAC

N°	Type d'entretien	Sexe	Age	Interviewé	Lieu d'habitation	Date/Heure	Temps	Durée
1	Parcours	H+F		Responsable OPAC	Extérieurs	Jeu. 11/03	Humide	21mn

N°	Type d'entretien	Sexe	Age	Interviewé	Lieu d'habitation	Date/Heure	Temps	Durée
	long (libre)			OPAC	au quartier	11/03 19h30	et froid	
2	Parcours long (libre)	F		Responsable OPAC	Extérieure au quartier	Ven. 12/03 19h30	pluvieux	35 mn
3	Parcours long (trans)	H		Responsable DSU	Extérieur au quartier	Ven. 26/03 21h30	froid et humide	58 mn
4	Parcours long (trans.)	F	30	Représentante Maîtrise d'œuvre	Extérieure au quartier	Jeudi 08/04 21h00	froid et humide	30 mn

### Habitants

N°	Type d'entretien	Sexe	Age	Interviewé	Lieu d'habitation	Date/Heure	Temps	Durée
1H	Parcours long	F	80		Poudrerie	Ven. 26/03 20h	froid	64 mn
2H	Parcours long (trans)	H	+ 60		30 avenue Jean Moulin	Ven. 26/03 21h	froid	38 mn
3H	Parcours long (trans.)	H	48		Empalot depuis 14 ans	Ven 26/03 21h00	froid et humide	30 mn
4H	Parcours long (trans)	H	25-30	Etudiant d'origine burkinabé	Extérieur au quartier	Jeudi 8/04 21h30	froid et humide	40 mn
5H	Parcours long (long)	F + H	21 et 22	couple d'étudiants	N°18 depuis 2 ans	Sam. 27/03 21h00	couvert	20 mn
6H	Parcours long (trans)	famille		Famille avec enfant d'environ 15 ans	N°20	Vend. 26/03 19h45	froid et humide	45mn
7H	Parcours long (trans)	F	+ 60		32 avenue Jean Moulin	Vend. 26/03 20h30	couvert	30mn
8H	Entretien long (autour du n°27)	F	40	Femme promenant son chien	N°27 RDC	Sam 27/03 20h30	couvert	30mn
9H	Entretien bref	F	46	Habitante de la « banane »	« banane »	Sam. 27/03 20h30	couvert	12 mn
10H	Entretien bref	F		Femme promenant son chien	N°27	Sam. 27/03 20h45	couvert	11 mn
11H	Parcours bref (long.)	F	30-40	Femme parlant mal français, avec poussette et enfants	Daste	Sam. 27/03 19h54	couvert	10 mn
12H	Parcours bref (trans.)	H	39	Homme rentrant chez lui	Daste depuis 13 ans	Sam 27/03 20h05	couvert	15 mn
13H	Entretien bref	F	+ 60	Dame âgée promenant son chien	19 rue de Grasse	Sam. 27/03 20h55	couvert	10 mn
14H	Parcours bref	H + H	22 et 23	2 étudiants et surveillants au collège Reynerie	Empalot	Ven. 26/03 19h55	Froid et humide	10 mn

N°	Type d'entretien	Sexe	Age	Interviewé	Lieu d'habitation	Date/Heure	Temps	Durée
15H	Parcours bref	H	50	Electricien	N°27 depuis 26 ans	Sam. 27/03 20h00	couvert	13 mn
16H	Parcours bref	F	35		N°27 depuis 6 ans	Sam. 27/03 20h30	couvert	12 mn
17H	Entretien bref	H	35-40		N°27 depuis 4 ans	Sam. 27/03 20h45	couvert	5 mn
18H	Entretien bref	H	60		N°27 depuis 15 ans	Mar. 30/03 21h30	Couvert et venteux	08 mn
19H	Parcours bref	F	45	Femme promenant son chien	Sur le mail	Sam. 27/03	Froid et humide	10 mn
20H	Entretien bref	F	40	Mère avec sa fille	« banane »	Sam. 27/03	Froid et humide	11 mn
21H	Entretien bref	H+H	20	2 frères	Rue deToulon	Sam. 27/03 21h45	Froid et humide	5 mn
22H	Entretien bref	H	âgé	Rencontré côté centre commercial		Sam ; 27/03 20h15	Froid et humide	10 mn
23H	Parcours bref	F	50	Femme promenant son chien	N° 27	Vend. 09/04 21h15	Froid et grêle	15 mn

## Récapitulatif des entretiens : cité Bordelongue

### Légende type d'entretien

Parcours long : trajet circulaire

Parcours bref : trajet partiel

Entretien long ou bref : position fixe ou quasiment fixe *in situ*

### Représentants de la maîtrise d'ouvrage et du gestionnaire OPAC

N°	Type d'entretien	Sexe	Age	Interviewé	Lieu d'habitation	Date/Heure	Temps	Durée.
1	Parcours long	F		Représentant OPAC	Extérieure au quartier	Ven. 12/03 19h30	pluvieux	40 mn
2	Parcours long	H		Représentant DSU	Extérieur au quartier	Ven. 12/03 19h30	froid pluvieux	48 mn

### Personnes exerçant leur activité dans le cadre d'associations locales

N°	Type d'entretien	Sexe	Age	Interviewé	Lieu d'habitation	Date/Heure	Temps	Durée.
1A	Parcours long	H		Educateur	Extérieur au quartier	Jedi 25/03 20h	froid et pluvieux	29 mn
2A	Parcours long	F	20	Etudiante association Soutien scolaire	Extérieure au quartier	Jedi 25/03 19h40	Froid et pluvieux	25 mn

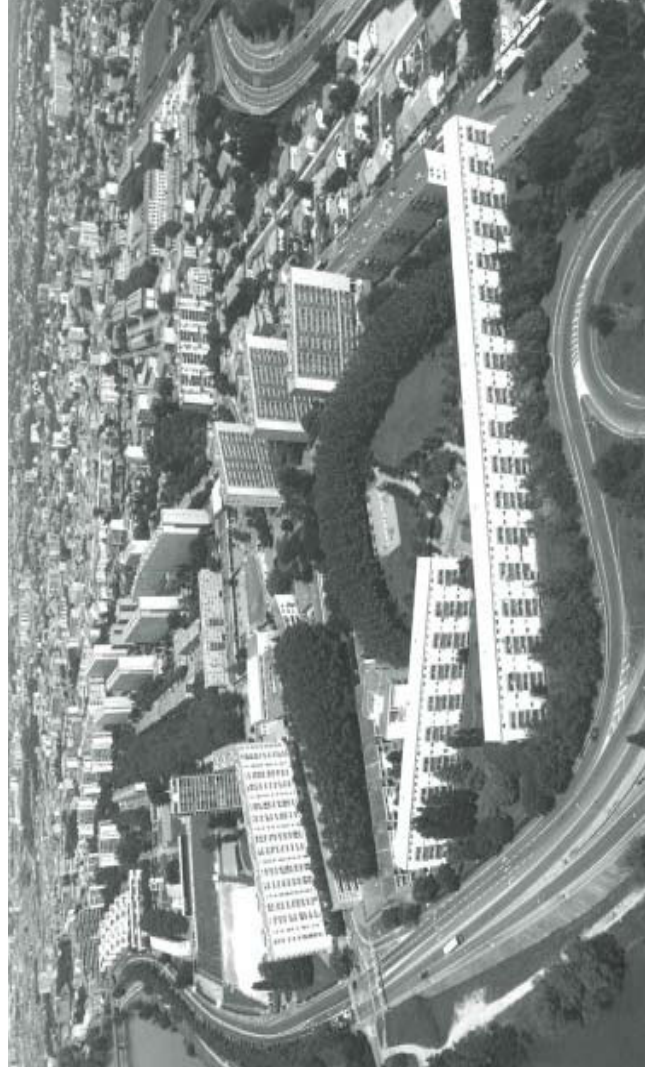
### Habitants

N°	Type d'entretien	Sexe	Age	Interviewé	Lieu d'habitation	Date/Heure	Temps	Durée.
1H	Parcours long	F	35	Mère de famille	Barre face parking	Jedi 25/03 21H	Froid et pluvieux	45 mn
2H	Parcours long	F	20	Formation à la DRAS	a habité une tour, vient voir ses parents	Jedi 25/03 19h50	Froid et pluvieux	30 mn
3H	Parcours bref	H	30	magasinier	Ext. cité, se gare sur le parking	Jedi 25/03 20h20	Froid et pluvieux	15 mn
4H	Parcours bref	H		Homme promenant son chien	Barre n°9	Jedi 25/03 20h	Froid et pluvieux	5 mn
5H	Entretien bref	F	17	Etudiante	tour	Jedi 25/03 19h15	Froid et pluvieux	10 mn
6H	Entretien bref	H		Groupe de jeunes		Jedi 25/03	Froid et pluvieux	10 mn



VILLE DE TOULOUSE

MISE EN LUMIÈRE DU MAIL D'EMPALOT



Phase avant Projet

Conception lumière : Roger Narboni, Agence *CONCEPTO*  
Juin 2004

1 - Introduction .....	3
2 - Une brève analyse nocturne du site .....	4
3 - Une réappropriation nocturne du mail .....	5
4 - Le concept lumière : traiter le mail la nuit comme un «salon d'intérieur» aux multiples usages .....	6
5 - Les principes d'éclairage .....	9
6 - Des ambiances lumineuses qui évoluent dans le temps .....	10
7 - Vers un plan lumière du quartier .....	12
8 - Estimatif .....	13
9 - Bilan d'exploitation .....	14
Annexe 1 : Points de vue et perceptions .....	15
Annexe 2 : Usages et circulations .....	16
Annexe 3 : Les tonalités d'éclairage .....	17



Entrée d'empalot



Bd des Récollets



Empalot \_ Avenue Jean Moulin



Rue Henri Sellier



Empalot depuis l'avenue de Lattre de Tassigny



Le projet de mise en lumière du mail d'Empalot est l'un des projets lauréats de l'appel à projet EDF/DIV intitulé « mise en lumière des quartiers » pour lequel la candidature de la Ville de Toulouse a été retenue. Il intervient dans le cadre d'une rénovation et d'un meilleur drainage du sol du mail et d'un aménagement plus global du quartier.

Nos études se sont déroulées conjointement avec celles menées par le Laboratoire CRESSON (basé à l'école d'Architecture de Grenoble), chargé dans ce même cadre d'une étude sociologique des ambiances nocturnes sur le site d'Empalot. Ce travail commun doit donc avoir une valeur d'exemplarité.

La ville de Toulouse avec les divers acteurs institutionnels, les bailleurs et les usagers ont, pour cet espace public situé dans un quartier composé principalement d'un parc de logements publics des années 50, la volonté politique d'engager une réflexion de mise en lumière certes qualitative mais qui doit surtout répondre aux besoins et aux désirs des habitants.

Cette phase d'avant projet de la mise en lumière du mail d'Empalot s'est enrichie en amont par :

- Une réunion publique tenue à la Maison bleue du quartier, le 8 avril 2004.
- Une réunion de travail avec le CRESSON suite à la synthèse provisoire de l'analyse des parcours commentés réalisés avec les habitants du quartier.

La présentation aux habitants et aux usagers de références thématiques de mises en lumière dans des quartiers de grands ensembles a permis de les sensibiliser aux différentes possibilités de valorisation des espaces publics et du patrimoine végétal et de recueillir ensuite leur avis sur la perception nocturne qu'ils ont du mail. La synthèse provisoire de l'étude du CRESSON a été utile pour préciser les ressentis du site et pour orienter des choix de scénarios lumière en rapport avec le vécu des habitants.

Cette première phase de notre étude nous amène donc à présenter une composition nocturne du mail d'Empalot et des ambiances lumineuses en corrélation avec les pratiques et les usages nocturnes du lieu. C'est ce dossier de synthèse qui sera présenté en réunion publique sur site, le 28 juin 2004.

Le stade et le groupe scolaire  
les Récollets



Le centre commercial



Place de la Darse



Le mail



Suite à notre propre analyse diurne et nocturne du site existant (voir plan des points de vue et perceptions, plan des circulations et usages, plan des tonalités de lumière existantes joints en annexe), et parallèlement à celle effectuée par le CRESSON, nous avons tenté d'appréhender les enjeux d'appropriation du mail par ses habitants, aux différents moments de la nuit comme aux diverses époques de l'année.

Cette analyse nous a permis de proposer :

- Une nouvelle composition séquencée des espaces et des ambiances nocturnes du mail.
- Des principes d'implantations des différents éclairages proposés.
- Des mises en scène possibles (arbres, espaces singuliers et murs pignons)

Le mail est un espace public tout en longueur (250m), large et planté au centre de quatre alignements d'arbres de haute tige et sur les côtés de deux alignements d'arbres de plus petites dimensions. Il relie le centre commercial situé au Sud du quartier et le secteur Daste au Nord. Il dessert donc aussi bien des équipements (école Daste, Maison bleue, terrains de sports par exemple) que des logements. La nuit, le mail est très peu fréquenté et depuis quelques années son image s'est ternie, renforçant un sentiment d'insécurité largement exprimé par les riverains. L'explosion de l'usine AZF voisine a amplifié les difficultés sociales et économiques du quartier. Le mail est systématiquement évité. L'avenue Jean Moulin devient alors l'axe fédérateur du quartier.

Le mail, malgré sa grande hauteur d'arbres, est très difficilement perceptible depuis les alentours du quartier. Il est pratiquement invisible pour des visiteurs entrant dans le cœur d'Empalot. Depuis le mail, les ouvertures visuelles sur le quartier, sur le ciel et la vallée de la Garonne à l'Ouest limitent une sensation d'enfermement très présente dans les appréciations des habitants.

Les usages diurnes du mail (cheminements, jeux d'enfant, boulistes, discussion sur un banc) ne sont pas encouragés la nuit par la pauvreté de l'image nocturne du lieu et le déficit d'éclairage nécessaire à la simple déambulation. L'activité nocturne y est donc très réduite (promenade du chien, traversée imposée par la configuration du quartier). L'espace planté est parsemé de petits mâts porteurs de boules lumineuses éblouissantes (équipés de lampes à vapeur de mercure), alignées sur les rangées d'arbres, qui confèrent au lieu une ambiance nocturne austère. Ces boules lumineuses renforcent par contraste la sensation d'obscurité. Les voûtes d'arbres dans l'ombre sont pesantes. A l'Ouest, le stade lorsqu'il est éclairé, imprègne fortement l'image nocturne du mail. A l'opposé, les pieds d'immeubles apparaissent relativement sombres.

Le quartier manque d'une cohésion d'ambiances lumineuses et de repères nocturnes. L'éclairage fonctionnel souvent faible est inexistant dans certaines zones de stationnement. L'éclairage des porches sous immeubles est, lorsqu'il existe, dégradé, piétons.

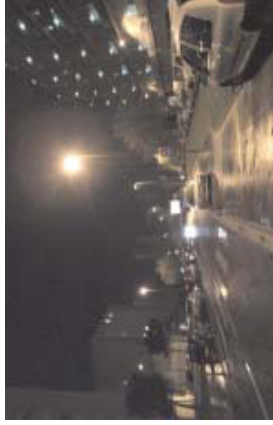
Les candélabres de 8 mètres de hauteur (équipés de lampes au sodium haute pression) de l'avenue Jean Moulin accentuent le déséquilibre lumineux des voies secondaires, des zones de stationnement et des cheminements piétons.



L'étude sociologique, liée à la perception des ambiances nocturnes par les habitants, effectuée sur site par le CRESSON (voir dossier d'étude correspondant) a permis de faire émerger un certain nombre de souhaits et d'enjeux :

- Accompagner la nuit les usages du mail.
- Améliorer de jour comme de nuit les cheminements longitudinaux et transversaux sur le mail.
- Traiter les transitions entre les différents pôles d'usages du site.
- Animer le centre du mail.

Ces enjeux diurnes et nocturnes ne se limitent pas au seul périmètre du mail. Ils interpellent les bailleurs (entrées d'immeubles, porches, passages) et posent la question de la cohérence nocturne à trouver dans les projets d'aménagements à venir en terme de liaisons avec le mail (rénovation du centre commercial, arrivée de la deuxième ligne de métro dans le quartier, relation avec le projet de développement de la caserne Niel, mise en place du Grand Projet de Ville, etc.). Cette cohérence doit s'exprimer à l'échelle du quartier mais aussi de l'ensemble de la ville (notamment dans l'application des principes du Schéma directeur d'aménagement lumineux de la Ville de Toulouse).



Avenue Jean Moulin



Entrée traversante - rue Menton



Extrémité sud - vers la place du centre commercial



Façade principale sur la rue Menton



Le mail - vue vers le nord

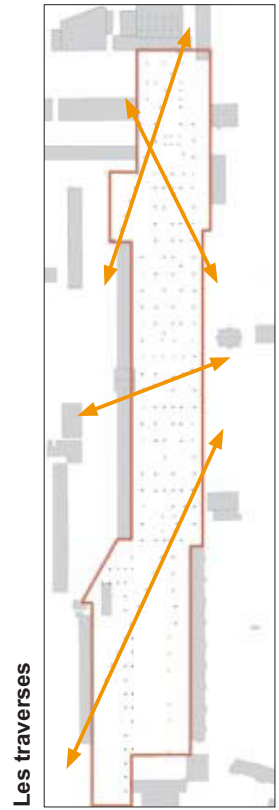
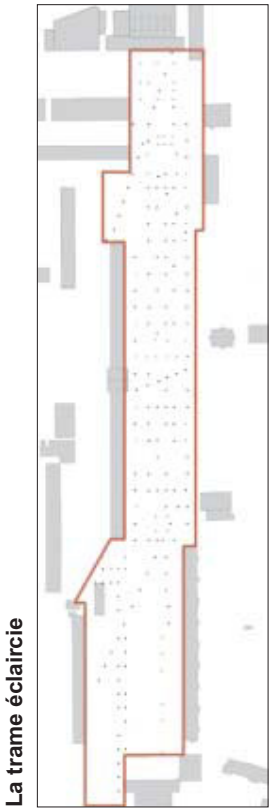
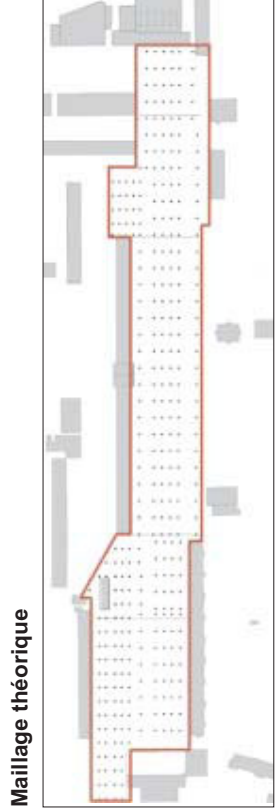
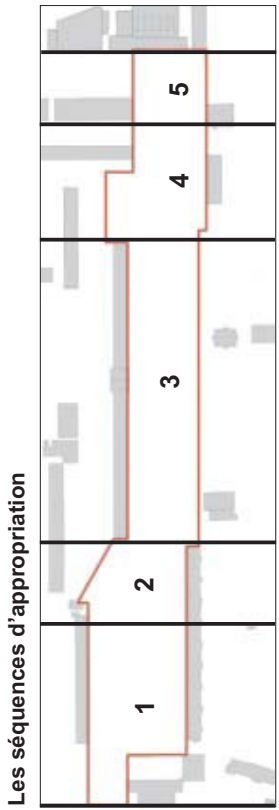
**4 - Le concept lumière : traiter le mail la nuit comme un «salon d'intérieur» aux multiples usages**

Le projet d'éclairage proposé pour le mail s'appuie sur plusieurs volontés complémentaires :

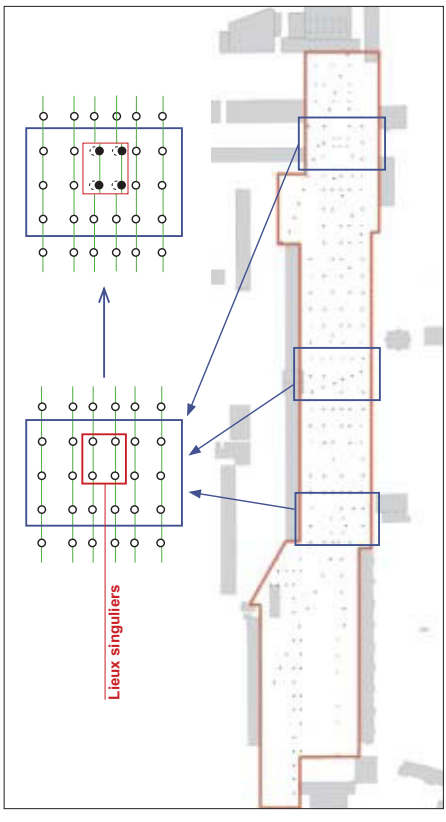
- Sécuriser les circulations nocturnes.
- Aider à lire l'espace et favoriser le repérage nocturne.
- Rompre la monotonie et la linéarité des éclairages.
- Permettre des usages diversifiés du mail dans l'espace et le temps.
- Redonner au mail une image nocturne positive et un sentiment de fierté aux habitants du quartier.
- Limiter au mieux les possibilités de vandalisme.
- Faciliter la gestion et la maintenance pour garantir une pérennité de l'installation.

A partir de la trame régulière des arbres qui s'impose visuellement et techniquement, nous avons superposé un maillage théorique de points lumineux que nous avons ensuite éclairci et déstructuré en fonction des séquences d'appropriation du mail, des trajectoires routinières des habitants et des lieux singuliers qui rythment et ponctuent l'espace. Cette approche originale se traduit concrètement par un jeu d'ambiances lumineuses, d'espaces et de mises en scène nocturnes qui s'enchaînent naturellement tout en permettant repères et circulations transversales clairement identifiables.

L'ensemble du mail ressemblera ainsi la nuit à un immense «salon d'intérieur», à l'échelle du quartier, que chacun pourra à loisir simplement traverser ou s'approprier au gré des besoins et des usages.



**La trame décalée**





**Le mail - depuis la rue de Toulon**

VILLE DE TOULOUSE - MISE EN LUMIÈRE DU MAIL D'EMPALOT  
Phase avant **Projet** - Juin 2004  
Conception lumière : Roger Narboni, Agence **CONCEPTO**



Le mail - depuis l'allée bordant le bâtiment 27

VILLE DE TOULOUSE - MISE EN LUMIÈRE DU MAIL D'EMPALOT  
Phase avant **Projet** - Juin 2004  
Conception lumière : Roger Nairboni, Agence **CONCEPTO**

Le concept lumière se décline spatialement à partir d'une gamme unique de supports de 5.50 mètres de hauteur, porteurs selon les différentes séquences, les cheminements et les lieux singuliers, de divers effets lumineux blancs (T : 3000K, IRC 85) ou colorés :

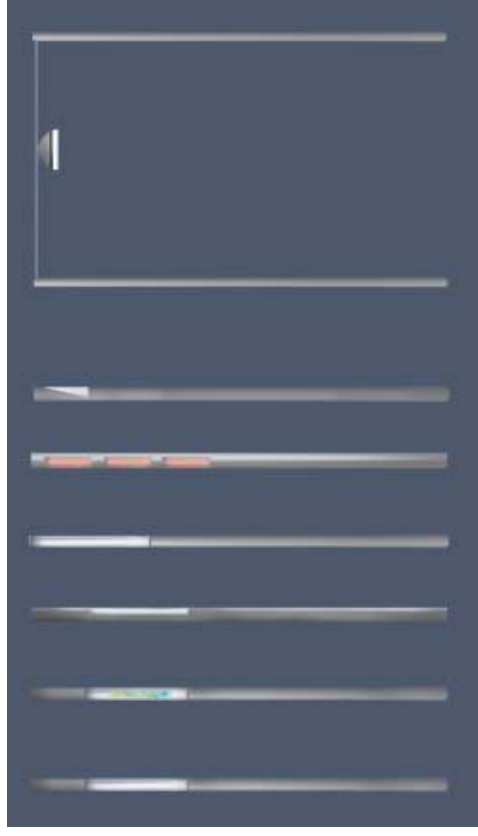
- Eclairage doux du pied d'immeuble par des demi-colonnes lumineuses orientées vers le mail.
- Eclairage diffus des allées par des demi-colonne ou des colonnes lumineuses entières.
- Balisage de quatre cheminements en diagonale par des « flambeaux » clairement repérables : Porche du bâtiment 23 / Nord de l'allée desservant les équipements sportifs - Porche de l'immeuble 27 / Maison bleue - Centre commercial / Sud de l'allée desservant le stade - Sud de la Rue Menton / Centre commercial (vers la MJC Empalot).
- Marquage coloré des entrées d'immeubles et des accès aux équipements (colonnes à fenêtres multiples).
- Mise en valeur des feuillages d'arbres ou des murs pignons en contre plongée (projecteur intégré en haut de support).
- Mise en scène des espaces de jeux par des lumières colorées (colonne lumineuse).
- Eclairage par luminaire suspendu sur câble tendu de trois lieux singuliers (la « fontaine », la « grande jardinière », l'espace des boulistes).
- Traitement spécifique du parking au Nord (candélabre double crosse).

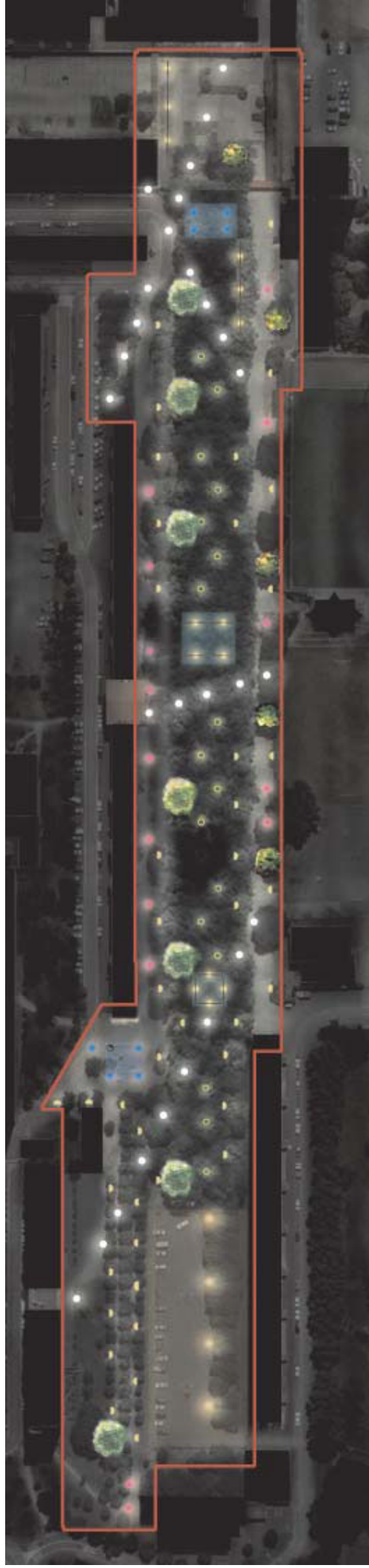
La qualité des lumières émises (tonalité, indice de rendu des couleurs, diffusion) permet un éclairage confortable de l'espace et du sol, sans éblouissement perturbant.



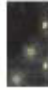





Le maillage génère des perspectives visibles dans de multiples directions. Des transversales balisées visuellement apparaissent par exemple au Nord et au Sud du bâtiment 27 et relient le porche du bâtiment 19 (la place de la station de métro) à la rue de Toulon. De même, une liaison permet de rejoindre depuis le Sud de la rue de Menton, le complexe regroupant le centre de soins, le club de boulistes, le Club House Toulouse et Empalot Foot Club.

Le principe de supports hauts (5.50 mètres) qui s'intègrent visuellement dans le mail, limite au mieux le vandalisme. Une gamme unique de supports robustes, déclinés en différentes versions, facilite la maintenance et optimise la gestion de l'installation.

Gamme unique de supports





- |   |                         |   |                                |
|---|-------------------------|---|--------------------------------|
|  | Limite de prestation    |  | Eclairage feuillage            |
|  | Eclairage des allées    |  | Eclairage des lieux singuliers |
|  | Eclairage des traverses |  | Eclairage des jeux d'enfants   |
|  | Balisage des entrées    |  | Eclairage du parking           |

Implantation des éclairages sur le mail

VILLE DE TOULOUSE - MISE EN LUMIÈRE DU MAIL D'EMPALOT  
 Phase avant Projet - Juin 2004  
 Conception lumière : Roger Narboni, Agence *concepto*

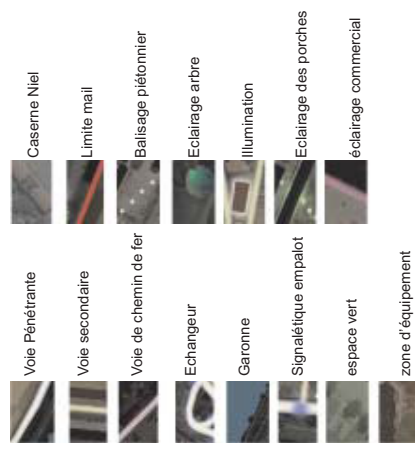
L'éclairage du mail doit évoluer tout au long de la nuit en fonction des usages majeurs et de l'appropriation de l'espace par les habitants. Les colonnes lumineuses qui bordent les jeux d'enfants peuvent s'éteindre vers 20h30. Les balisages lumineux des accès aux équipements comme les repérages des traverses n'ont plus lieu d'être, passé une certaine heure (fermeture des groupes scolaires à 19h, du stade à 22h30). Les feuillages d'arbres resteront illuminés jusqu'à minuit pour permettre le repos végétatif et limiter la consommation électrique. Ainsi l'image nocturne du mail va s'adapter aux occupations et aux fonctionnalités nocturnes. De même, en fonction des périodes de l'année (saison hivernale ou estivale des feuillaisons, Rendez vous du 38, fêtes de fin d'année) les supports d'éclairages pourront être adaptés ou transformés à la demande (adjonction de filtres de couleur, équipement de branchement forain, décoration lumineuses, etc.).

L'emploi de régimes d'éclairage différenciés et de commandes dédiées permettront une programmation simple des scénarios lumineux et une maîtrise des dépenses énergétiques.

La mise en lumière du mail va permettre d'initier une requalification de l'ambiance nocturne du quartier. En écho au nouveau traitement lumineux du mail, la rénovation du centre commercial, l'arrivée du métro et la reconstruction de la caserne Niel peuvent aider à développer d'autres pôles lumineux.

Les traverses signalées au cœur du mail dans le projet d'éclairage s'appuient sur des usages aujourd'hui clairement identifiés. Elles doivent se poursuivre dans l'ensemble du site pour sécuriser tous les déplacements et redonner aux habitants une image positive de leur quartier.

Parallèlement, l'éclairage des accès à Empalot, des voies primaires et secondaires, des zones de stationnement doit être progressivement requalifié (type de mobilier, qualité de lumière, niveau d'éclairage).





**Estimation hors taxe en euros, des appareils d'éclairage: fourniture, pose et raccordement  
(hors gros œuvre, alimentation, réseaux, câblages et commandes)**

Designation appareils	Qté	P.U.H.T.	Prix Total H.T
<b>1-Eclairage des allées</b> Demi-Colonne lumineuse avec vasque polycarbonate diffusante - h = 5,50 m avec 2 lampes fluorescentes 36W - 3000K - IRC>85	44	3500	154 000,00 €
<b>2-Eclairage de l'allée centrale</b> Colonne lumineuse avec vasque polycarbonate diffusante - h = 5,50m avec 2 lampes fluorescentes 36W - 3000K - IRC>85	17	3500	59 500,00 €
<b>3-Eclairage des traverses</b> Flambeau lumineux avec vasque polycarbonate diffusante - h = 5,50m avec 4 lampes fluorescentes 18 W - 3000K - IRC>85	28	3500	98 000,00 €
<b>4-Balilage des entrées de bâtiments et accès aux équipements</b> Colonne lumineuse signalétique à fenêtres multiples -h = 5,50 m avec 2 lampes fluorescentes colorées 58W - IRC>85	15	3500	52 500,00 €
<b>5-Eclairage du feuillage des arbres</b> Support avec projecteur intégré en tête de mât - h = 5,50 m avec lampe aux iodures métalliques à bruleur céramique 150 W - 3000K - IRC>85	12	3500	42 000,00 €
<b>6-Eclairage des lieux singuliers</b> (pavage, fontaine, espace bouliste, centre commercial) • Luminaires suspendu (sur câble tendu) avec lampe aux iodures métalliques à bruleur céramique 70W - 3000K - IRC>85 • 2 Mâts (profilé aluminium) h = 5,50 m avec Fillin	14	1000	14 000,00 €
	8	4200	33 600,00 €
<b>7-Balilage des aires de jeux d'enfants</b> Colonne lumineuse avec vasque polycarbonate diffusante - h = 5,50m avec 2 lampes fluorescentes colorées 58W - 3000 - IRC>85	8	3500	28 000,00 €
<b>8-Eclairage du parking au nord</b> Candélabre double crose avec lanterne défilée - h = 7m avec 2 lampes aux iodures métalliques à bruleur céramique 150W - 3000K - IRC>85	4	3500	14 000,00 €
<b>9-Eclairage mur pignon</b> Colonne avec projecteur intensif intégré - h: 5,50m avec lampe aux iodures métalliques à bruleur céramique 150W - 3000K - IRC>85	1	3500	3 500,00 €

**MONTANT TOTAL H.T. en Euros** 499 100,00 €

TVA 19,6

**MONTANT TOTAL T.T.C. en Euros** 596 923,60 €

## LAMPES FLUORESCENTES ET LAMPES IODURES METALLIQUES A BRULEUR CERAMIQUE

Durée de vie - lampes	9000 h
Utilisation (tout les appareils allumés toute la nuit)	4000 h/an
Fréquence de changement de lampe	Tous les 2,3 ans

## PUISSANCE D'UTILISATION :

Désignation	W	Nbre	kW
Tube fluorescent 26mm 18W	18	112	2,02
Tube fluorescent 26mm 36W	36	122	4,39
Tube fluorescent 26mm 58W coloré	58	46	2,67
Lampes aux iodures métalliques à brûleur céramique 70W	70	14	0,98
Lampes aux iodures métalliques à brûleur céramique 150W	150	21	3,15
<b>TOTAL</b>			<b>13,21 kW</b>

## CONSOMMATION ANNUELLE :

Utilisation (tout les appareils allumés toute la nuit)	4000 h
Prix kW	0,08 €/kW
<b>TOTAL HT</b>	<b>4 226 €/an</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>5 054 €/an</b>

## COUT DES LAMPES :

Désignation	W	Nbre	Prix Unitaire	€
Tube fluorescent 26mm 18W	18	112	6	683
Tube fluorescent 26mm 36W	36	122	7	830
Tube fluorescent 26mm 58W coloré	58	46	16	745
Lampes aux iodures métalliques à brûleur céramique 70W	70	14	57	798
Lampes aux iodures métalliques à brûleur céramique 150W	150	21	71	1 497
Fréquence de changement de lampe	Tous les	2,3	ANS	
<b>TOTAL HT</b>			<b>4 553 €/an</b>	
<b>TOTAL TTC</b>			<b>5 445 €/an</b>	

## COUT DE LA MAIN D'OEUVRE :

1 jour - 2 personnes	1 409,00 €
1 nacelle - 1 jour	800,00 €
<b>TOTAL HT</b>	<b>2 209 €/an</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>2 642 €/an</b>

## COUT TOTAL ECLAIRAGE HT

10 988 €/an

## COUT TOTAL ECLAIRAGE TTC

13 141 €/an

soit 3,9% de l'investissement


## BILAN DE PUISSANCE

Prévoir 30% de puissance supplémentaire pour le courant d'amorçage des lampes aux iodures métalliques.

Designation appareils	Qté	Puiss. Unitaire W	Puissance Total kW
<b>1-Eclairage des allées</b> Demi-Colonne lumineuse avec vasque polycarbonate diffusante - h = 5,50 m avec 2 lampes fluorescentes 36W - 3000K - IRC>85	44	72	3,17
<b>2-Eclairage de l'allée centrale</b> Colonne lumineuse avec vasque polycarbonate diffusante - h = 5,50m avec 2 lampes fluorescentes 36W - 3000K - IRC>85	17	72	1,22
<b>3-Eclairage des traverses</b> Flambeau lumineux avec vasque polycarbonate diffusante - h = 5,50m avec 4 lampes fluorescentes 18 W - 3000K - IRC>85	28	72	2,02
<b>4-Balises des entrées de bâtiments et accès aux équipements</b> Colonne lumineuse signalétique à fenêtres multiples - h = 5,50 m avec 2 lampes fluorescentes colorées 58W - IRC>85	15	116	1,74
<b>5-Eclairage du feuillage des arbres</b> Support avec projecteur intégré en tête de mât - h = 5,50 m avec lampe aux iodures métalliques à brûleur céramique 150 W - 3000K - IRC>8	12	150	1,80
<b>6-Eclairage des lieux singuliers (pavage, fontaine, espace bouliste, centre commercial)</b> Luminaires suspendu sur câble tendu avec lampe aux iodures métalliques à brûleur céramique 70W - 3000K - IRC>85	14	70	0,98
<b>7-Balises des aires de jeux d'enfants</b> Colonne lumineuse avec vasque polycarbonate diffusante - h = 5,50m avec 2 lampes fluorescentes colorées 58W - 3000 - IRC>85	8	116	0,93
<b>8-Eclairage du parking au nord</b> Candélabre double croisée avec lanterne défilée - h = 7m avec 2 lampes aux iodures métalliques à brûleur céramique 150W - 3000K - IRC>85	4	300	1,20
<b>9-Eclairage mur pignon</b> Colonne avec projecteur intensif intégré - h: 5,50m avec lampe aux iodures métalliques à brûleur céramique 150W - 3000K - IRC>85	1	150	0,15
<b>PUISSANCE TOTAL en kW</b>			<b>13,21</b>

VILLE DE TOULOUSE - MISE EN LUMIERE DU MAIL D'EMPALOT

Phase avant Projet - Juin 2004

Conception lumière : Roger Narboni, Agence 



Le mail



Perception du mail



Glissement en arrivant par le nord / Mail imperceptible

Vision lointaine et partielle

Vision proche et cadrée

Perception des alentours



Petit dénivelé marquant une limite

Sensation d'enfermement

Ouverture depuis le mail

Porches et chemins transversaux








Limite au sein du quartier







Limite Nord / Sud, Allée Henri Sellier

Limite Est / Ouest

Rond Point marquant l'entrée dans Empalot



-  Logements collectifs
-  Logements individuels et caserne Niel
-  Ecoles, et services (culturel, social,...)
-  Centre commercial et services
-  Le mail (espace arboré)
-  Stade de quartier
-  Espace vert

-  Circulation automobile
-  Circulation piétonne
-  Stationnement
-  Espace de jeux
-  Entrée principale d'immeuble
-  Porche

- Projet d'aménagement en cours ou à venir
- 1-** Réaménagement de la place du centre commercial
  - 2-** Arrivée de la ligne de métro
  - 3-** Restructuration de la caserne Niel





- Lampe au Sodium Haute Pression
- Lampe à vapeur de mercure
- Lampe fluorescente

MATERIELS EXISTANTS



De droite à gauche : Eclairage piétonnier avec luminaire «boule», cheminement direction école de la Daste, candélabre double croisé pour les allées du mail - Eclairage en applique sous porche, console exemple rue de Menton.  
 Eclairage fonctionnel Place du centre commercial, sur le parking au nord du mail, sur les voies (exemple rue Jean Moulin - Eclairage additionnel et fonctionnel au niveau sud du mail.